

Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Bourgogne

Résultats 2014



filières

tendances

conversions

chiffres clés



Edito



En termes d'évolution des surfaces certifiées en AB en Bourgogne, 2014 fut une année de redémarrage de la dynamique des conversions (+7%).

Pour 2015, nous pressentions, au regard du nombre des dossiers de conversion en réflexion, une année exceptionnelle. C'est le cas : près de 12 000 ha convertis en Bourgogne, toutes productions confondues.

Les raisons qui ont amené ces nombreux agriculteurs à franchir le pas sont multifactorielles, conjuguées à un contexte et des circonstances de diverses natures.

Symbole fort s'il en est, le cap des 1 000 paysan(ne)s bio bourguignons est franchi en 2015, de même que celui des 50 000 ha.

Enjeux eau, défis environnementaux, sociaux, économiques, sociétaux, le tout coiffé par le réchauffement climatique qui s'emballe et la demande croissante des consommateurs en produits bio... l'agriculture bio est la plus apte à y répondre. Bien comprise et bien pratiquée, elle est le système le plus abouti de l'agro-écologie.

Naturellement, son développement se fait et continuera avec une accélération certaine. Le plan Ambition Bio en cours apportera-t-il des moyens à la hauteur de cette heureuse réalité et de cette prise de conscience de plus en plus partagée ?

Nous avons l'obligation morale de pérenniser à long terme toutes les surfaces certifiées. Or, nous constatons que les moyens budgétaires consacrés à l'accompagnement technique ne sont pas suffisants au regard de l'accroissement conséquent des surfaces certifiées de notre territoire. Il en est de même pour l'aide au maintien allouée aux producteurs certifiés depuis plus de 5 ans.

Les membres du réseau bio de Bourgogne que nous sommes, CGAB et SEDARB, par expérience et constat, l'affirmons sans hésitation : dans les fermes et les domaines viticoles certifiés, la réussite en termes de fertilité naturelle des sols et de résultats économiques ne se décrète pas, elle est le fruit de nombreuses années d'accompagnement et de suivi, nourrie par l'aide à la conversion, l'aide au conseil technique (cœur de la performance en termes de rapport quantité/qualité) et l'aide au maintien.

Budgétisées à la hauteur des enjeux, employées judicieusement, ces trois aides sont légitimes et gages de conversions et d'années post-conversion réussies.

Les réseaux bio ont pour vocation de promouvoir et aider à développer l'agriculture bio. Avec 12 000 hectares en conversion en 2015, la première étape est atteinte. Maintenant, transformons l'essai : du côté des pouvoirs publics et de nos collectivités territoriales en termes de financement, et du nôtre, charge à nous de bien nous répartir les rôles et les actions de terrain, avec nos partenaires privilégiés que sont les chambres d'agriculture et autres filières économiques d'aval.

Remercions tous ceux qui, déjà, par leurs compétences et leur engagement, soutiennent réellement le développement de l'agriculture bio. C'est l'une des plus belles causes à prioriser pour le bien-être et le mieux vivre des populations et la sauvegarde des milieux naturels.

Ensemble, acteurs principaux que nous sommes, concertons-nous pour être en phase et répondre au mieux aux attentes des producteurs et des consommateurs.

Bonne lecture.

Pour le Réseau Bio de Bourgogne,
Le Président du SEDARB, Bernard KREMP.



Lexique

SAU AB : Surface Agricole Utile conduite en agriculture biologique pour l'année de référence, générant des produits certifiés.

SAU conversion : Surface Agricole Utile en conversion pour l'année de référence.

SAU bio : ce vocable est utilisé dans ce document pour la somme des surfaces AB et des surfaces en conversion. Il s'agit donc de la totalité des surfaces conduites selon la réglementation agriculture biologique.

Ferme AB : ferme ayant une activité certifiée bio, même si elle est partielle.

Ferme en conversion : les surfaces de ces fermes sont conduites selon la réglementation bio mais n'ont pas terminé leur cycle de conversion. Il s'agit donc des fermes converties dans l'année de référence, mais également des fermes converties les deux années précédant l'année de référence.

Ferme bio : ce terme est utilisé dans ce document pour la somme des fermes AB et des fermes en conversion.

Sommaire

- p. 2 • Sommaire
- p. 3 • Edito
Lexique
- p. 4 • La bio en France
- p. 5 • La bio en Bourgogne & dans les départements
- p. 13 • Dynamique de conversion
- p. 15 • *Installation/transmission (titre à revoir)*
- p. 16 • La bio au service de l'eau
- p. 17 • Les productions agricoles
 - p. 18 • Grandes cultures
 - p. 20 • Viticulture
 - p. 22 • Élevage
 - p. 23 • Bovins allaitant
 - p. 24 • Bovins lait
 - p. 25 • Porcs
 - p. 26 • Ovins-caprins
 - p. 27 • Volailles
 - p. 28 • Maraîchage et légumes de plein champ
 - p. 30 • PPAM
 - p. 31 • arboriculture
- p. 30 • Commercialisation



La BIO en France

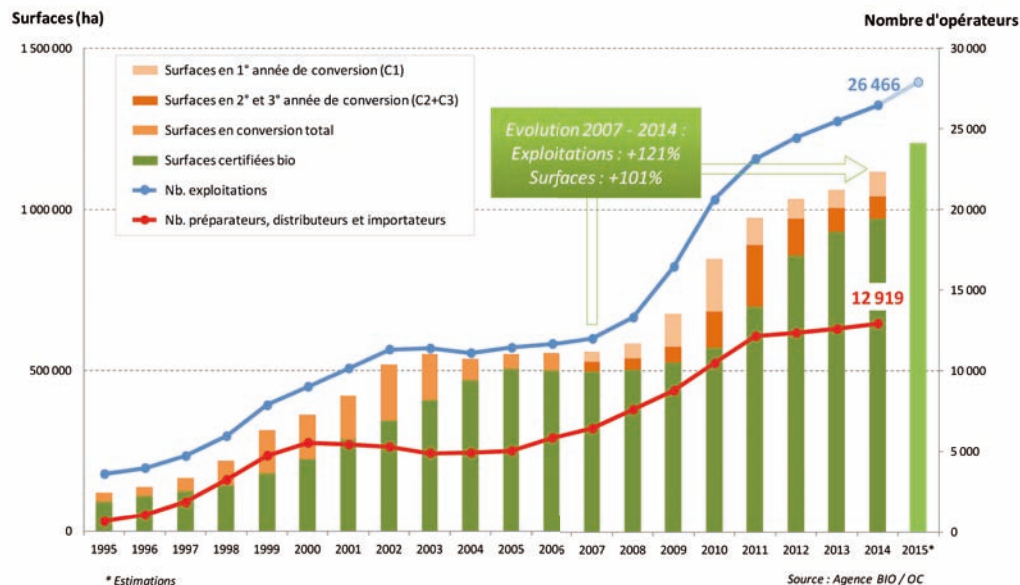
Fin 2014, **26 466 exploitations agricoles** étaient engagées en agriculture biologique, soit 5,6 % des fermes françaises et plus de **7 % de l'emploi agricole**.

1 118 190 ha étaient cultivés en bio fin 2014, soit 4,14 % de la surface agricole française.

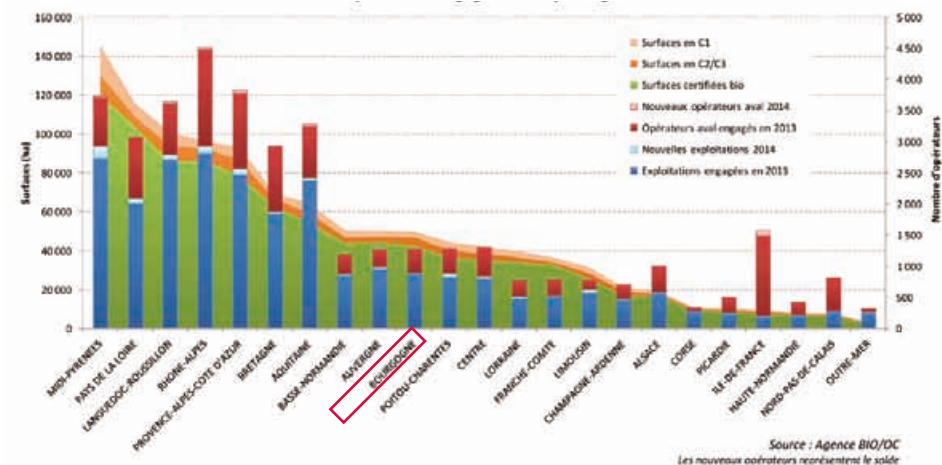
En 2014, la France compte 999 fermes (+ 4 %) et 57 434 ha (+ 5,4 %) supplémentaires en bio par rapport à 2013.

Le nombre de fermes bio en Bourgogne stagne entre 2013 et 2014. En revanche, la Bourgogne dépasse le taux de progression national en termes de surfaces avec une évolution de + 7%.

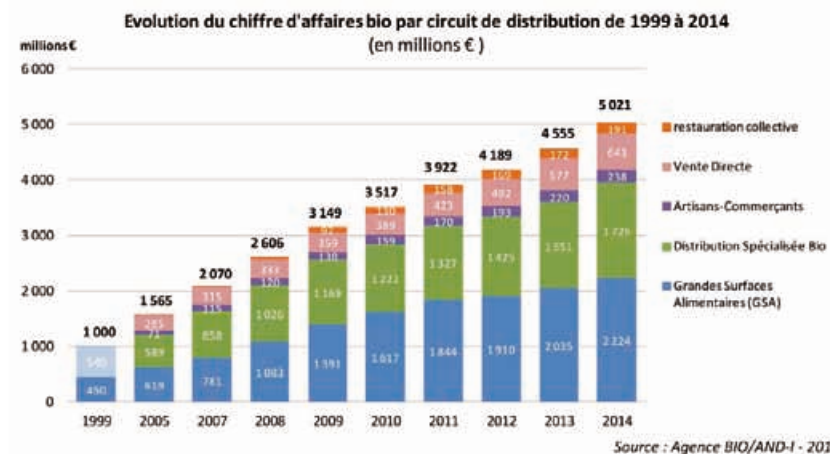
Evolution depuis 1995 du nombre de producteurs et autres opérateurs bio ainsi que des surfaces en mode de production biologique



Evolution du nombre d'opérateurs et des surfaces engagées en bio par région en 2014



Evolution de la consommation alimentaire bio par circuit



La consommation bio poursuit sa progression rapide :
Près de 9 français sur 10 ont consommé un produit bio en 2014.
La valeur des achats bio en France a augmenté de + 10 % entre 2013 et 2014, ce qui est plus élevé qu'en 2013 (+ 9%).

La **BIO** en Bourgogne & dans les départements

p. 6 • Bourgogne
p. 9 • Côte d'Or
p. 10 • Nièvre
p. 11 • Saône et Loire
p. 12 • Yonne



La BIO en Bourgogne

2014 : l'année de la transition

Avec les difficultés de mise en place de la programmation PAC 2015-2020, 2014 a été une année de transition compliquée pour les agriculteurs. Les choix et rotations de productions ont été pris sans visibilité sur les nouvelles règles qui s'appliqueront à partir de 2015.

Le nombre de fermes en bio a donc très peu évolué pour atteindre 914 fermes.

La météo a, une année de plus, impacté les cultures avec un printemps et un été très humides. La pression parasitaire et en maladie a été très importante, surtout en viticulture et en arboriculture.

Malgré ces difficultés multiples, l'agriculture biologique poursuit son développement grâce aux plans de conversions progressifs prévus pour des fermes avec des surfaces importantes. Ceux-ci permettent aux agriculteurs de démarrer une conversion plus sécurisée et d'ajouter des surfaces en conversion tous les ans jusqu'à la totalité de leurs surfaces en bio. C'est une des raisons qui explique l'augmentation des surfaces en bio et en conversion par rapport au nombre de fermes.

L'accompagnement par le SEDARB sur le terrain des nouveaux convertis et des producteurs bio est indispensable. Les nombreuses actions de développement et de soutien à l'agriculture biologique conduites par les structures bio en Bourgogne permettent d'envisager les années à venir de manière plus sereine et d'ouvrir ce mode de production au plus grand nombre.

Nombre de conversions en Bourgogne par filière et par an

Au 31/12	Grandes cultures	Elevage Polyc.-él.	Viticulture	Maraîchage	Autres	Total
2011	10	27	38	12	8	95
2012	21	19	13	13	7	73
2013	7	14	18	7	10	56
2014	7	11	9	16	3	46

Part de l'agriculture biologique dans l'agriculture régionale

	Conventionnel	Bio	
Nombre d'exploitations	20 330	914	4,5%
SAU totale	1 705 000 ha	49 154	2,9%
SAU moyenne par exploitation	84	54	

Chiffres clés

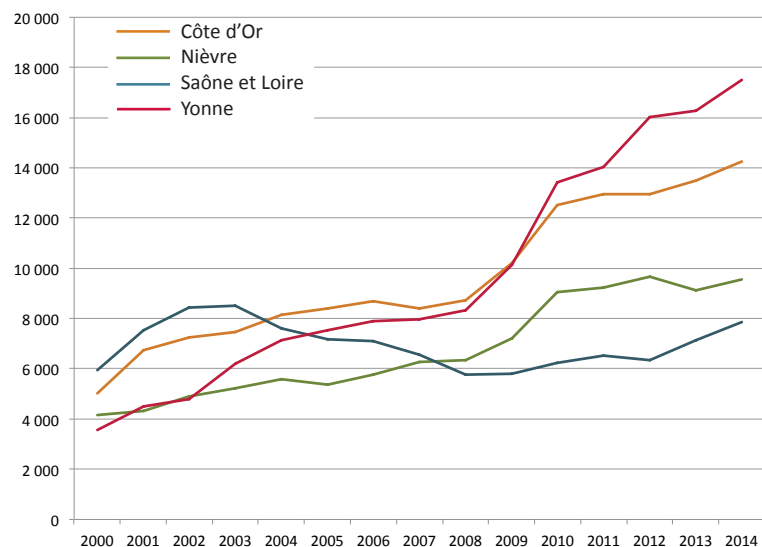
- **914 fermes bio** (4,5% des exploitations bourguignonnes) dont 46 nouvellement notifiées en 2014
- **49 154 ha de SAU bio** dont 4 775 en conversion

La Bourgogne arrive au **9^{ème} rang**
français des régions bio
pour le nombre d'exploitations et
au **10^{ème} rang** pour les surfaces

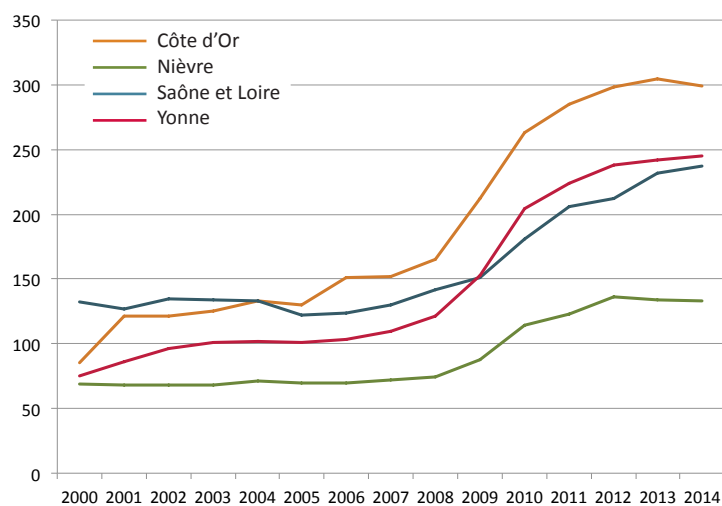
(Source Agence Bio)

La BIO en Bourgogne

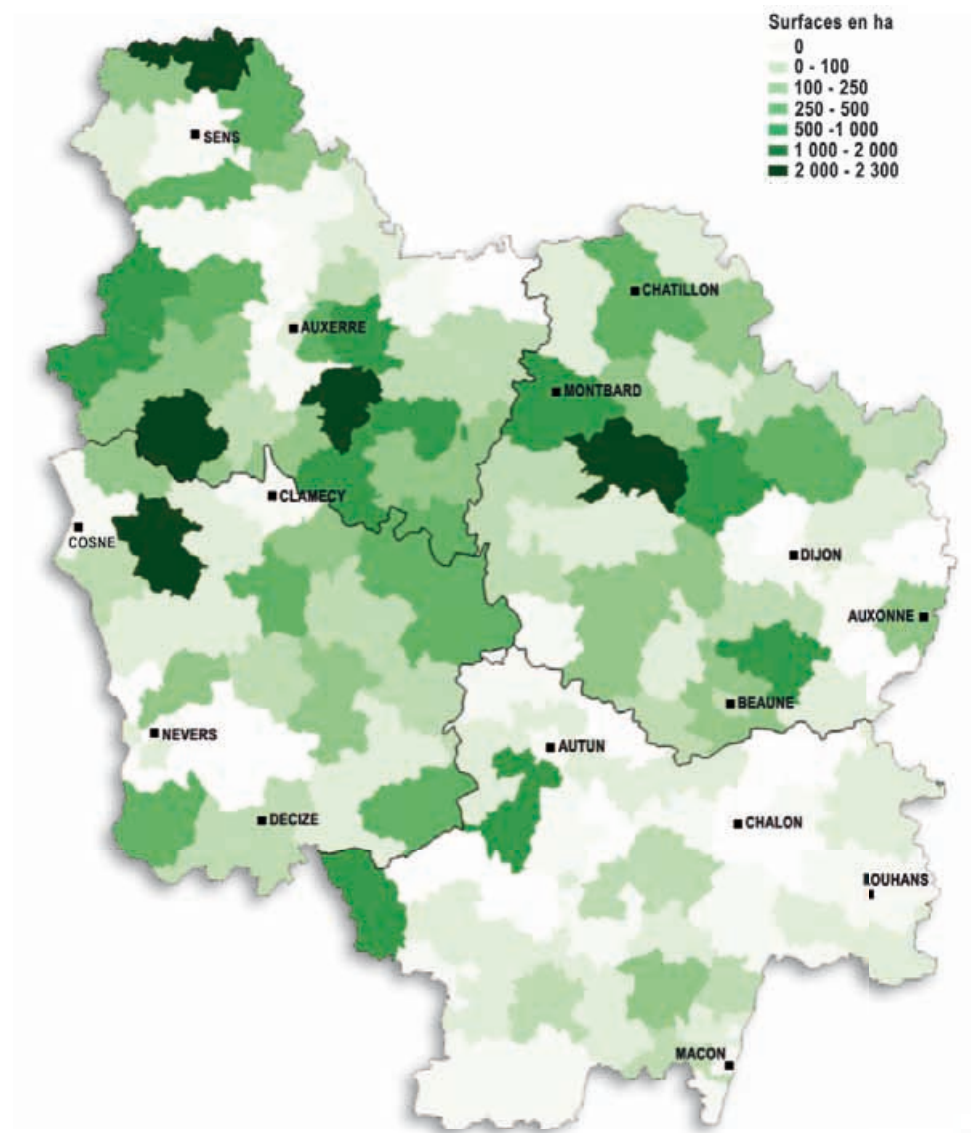
Evolution des surfaces bio par département



Evolution du nombre d'exploitations bio par département



SAU bio par canton en Bourgogne, en ha au 1^{er} janvier 2014



La BIO en Bourgogne

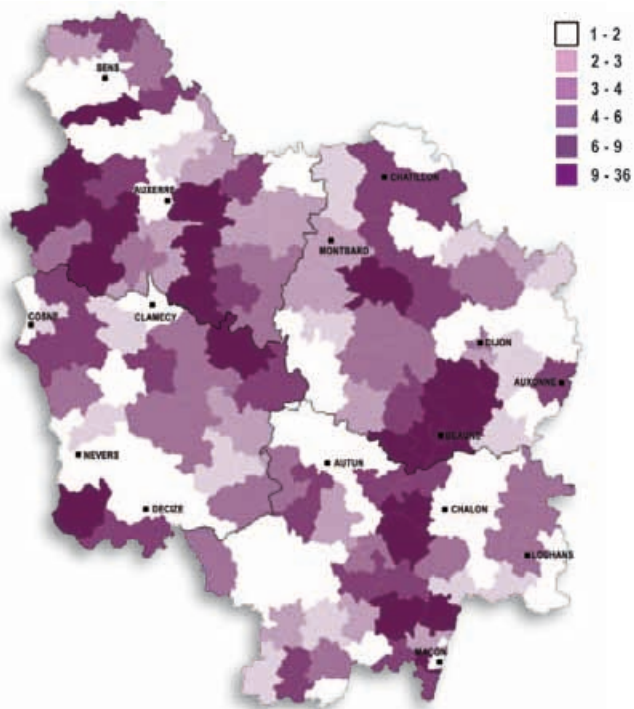
La répartition des exploitations et des surfaces bio

Le nombre de fermes par canton est largement marqué par la filière viticole qui concentre de très nombreux domaines sur des surfaces restreintes. Ainsi, la carte ci-dessous montre la très forte présence bio dans la plupart des terroirs viticoles de Bourgogne à l'exception du Val de Loire où la percée a été réelle mais beaucoup plus faible en nombre de domaines bio.

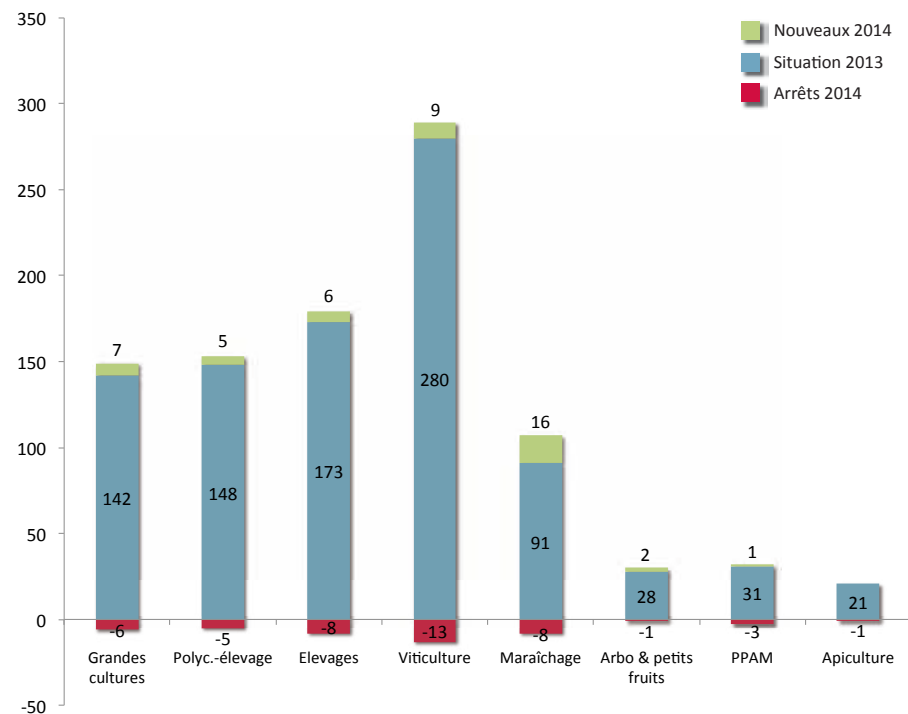
En 2014, les filières « élevage » régressent légèrement en nombre de fermes avec un contexte économique toujours compliqué. Le secteur viticole régresse également après 3 années de météo pluvieuse et de pression parasitaire forte.

En revanche, les productions spécialisées (arboriculture, maraîchage, plantes médicinales, ...) poursuivent leur belle progression.

Répartition des exploitations bio en Bourgogne au 1^{er} janvier 2014



Répartition du nombre de fermes bio par type de production



→ 2015 : l'année de la concrétisation

Le nombre de conversions pour 2015, consécutives à la mise en place de la nouvelle PAC, dépasse les prévisions faites courant 2014.

Celui-ci a en effet très fortement augmenté avec le retour de conversions d'automne. La PAC 2015-2020 permet de créer un environnement plus stable et plus favorable à l'étude d'un changement sur les fermes. L'impact devrait perdurer sur toute la nouvelle campagne.

Afin de consolider les nouvelles conversions et d'apporter les conseils à tous les producteurs qui en font la demande, il est essentiel de pouvoir les accompagner aussi bien sur le plan technique qu'économique.

Depuis juin 2015, le nombre d'agriculteurs entrant en contact avec nos services techniques pour étudier une conversion bio va croissant de mois en mois.

La BIO en Côte d'Or

Cette année de transition a été difficile pour les producteurs de Côte d'Or, notamment en viticulture et en maraîchage.

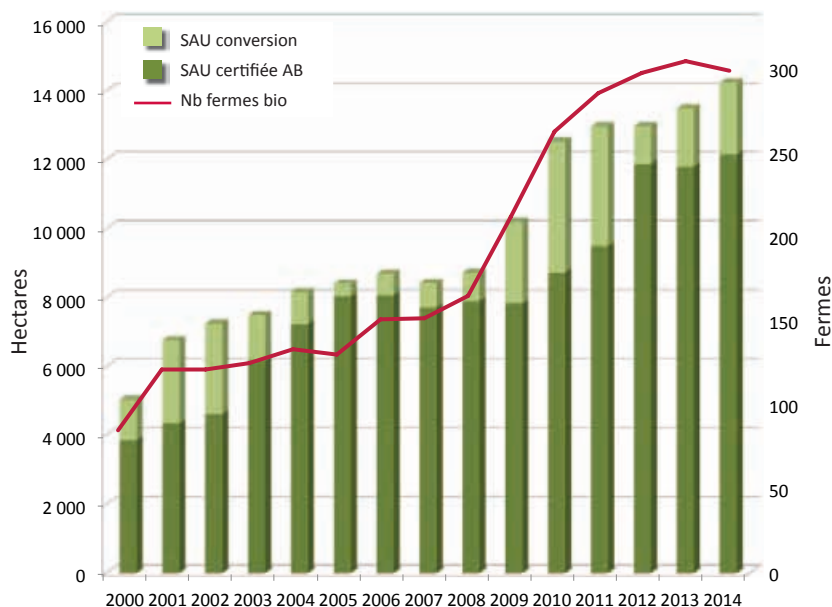
17 producteurs, toutes filières confondues, ont pris la décision d'arrêter l'agriculture biologique. Après 4 années au climat très changeant et pluvieux, de pression parasitaire et un contexte économique peu favorable et incitatif, le nombre de fermes et de domaines bio s'élève à 299.

On observe une hausse de 25% des surfaces, avec 2 091 ha en conversion pour l'année 2014. Ce chiffre s'explique par les conversions progressives qui permettent de maintenir une surface totale en bio de 14 236 ha, soit 6% d'augmentation par rapport à 2013.

La dynamique est donc toujours présente sur le département avec un secteur viticole très présent et impliqué.

Le seuil des 14 000 ha en bio est franchi et les perspectives pour 2015 confirment cette tendance.

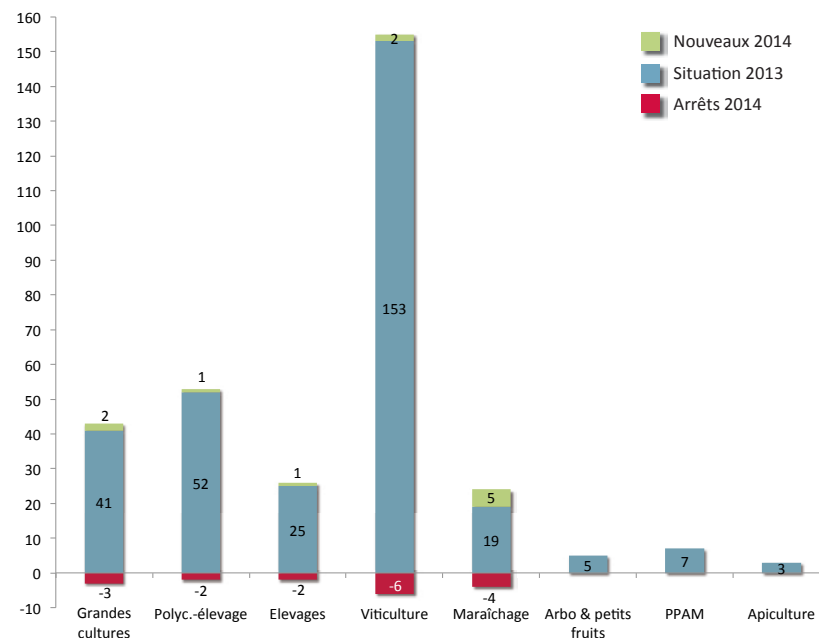
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 299**
dont 11 nouvellement notifiés en 2014
- **SAU bio : 14 236 ha**
dont 2 091 ha en conversion
- **Evolution 2013-2014 :**
Surfaces bio : **+ 6%**
Nombre de fermes bio : **- 2%**

Evolution 2014 du nombre de fermes (par production principale)

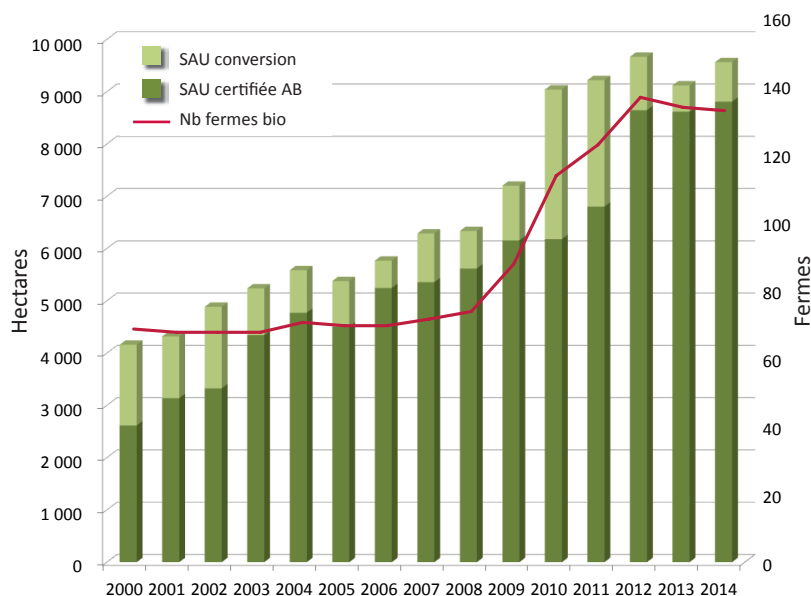


La BIO dans la Nièvre

En 2014, le nombre de nouveaux notifiés compense à peine les arrêts mais les surfaces certifiées augmentent. On recense 10 arrêts pour 9 nouvelles conversions. Parmi les arrêts, 5 correspondent à des arrêts d'activité agricole, 1 à un départ en retraite avec reprise des terres en bio, 2 n'avaient qu'une partie de leur exploitation en bio et ont arrêté pour des raisons de maîtrise technique. Les nouveaux notifiés correspondent à 3 éleveurs, 1 céréalier, 1 viticulteur et 4 installations en maraîchage.

Comme le montrent les statistiques régionales, la part de l'élevage de bovins et ovins viande biologiques est relativement plus importante dans la Nièvre que dans les autres départements.

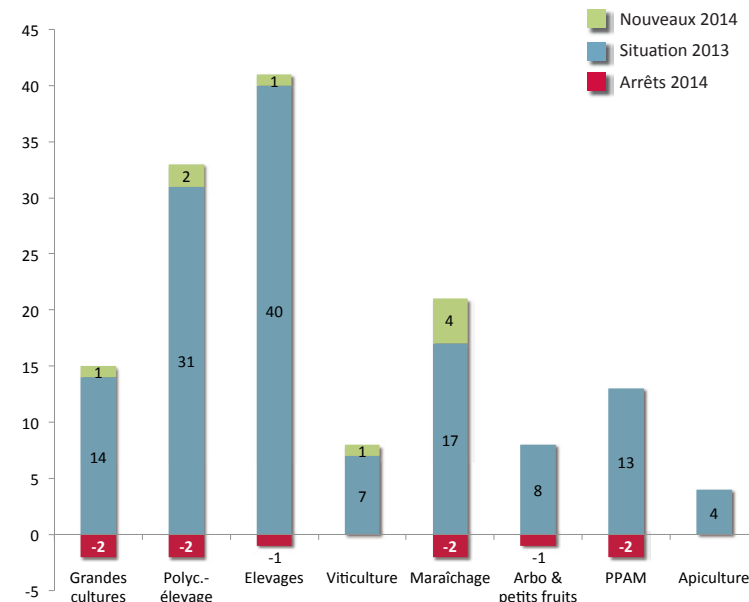
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 133**
dont 9 nouvellement notifiés en 2014
- **SAU bio : 9 563 ha**
dont 756 ha en conversion
- **Evolution 2013-2014 :**
Surfaces bio : **+ 5%**
Nombre de fermes bio : **- 1%**

Evolution 2014 du nombre de fermes (par production principale)



Même si les productions plus marginales dans le département ont connu un essor remarquable, en particulier le maraîchage, la conversion de fermes de polyculture-élevage reste le facteur essentiel d'accroissement des surfaces en agriculture biologique dans la Nièvre.

La mise en place de la nouvelle PAC avec des aides à la conversion incitatives et favorables aux élevages y compris très herbagers, et les prix de la viande en conventionnel qui ont baissé favoriseront la reprise du développement en 2015.

La BIO en Saône et Loire

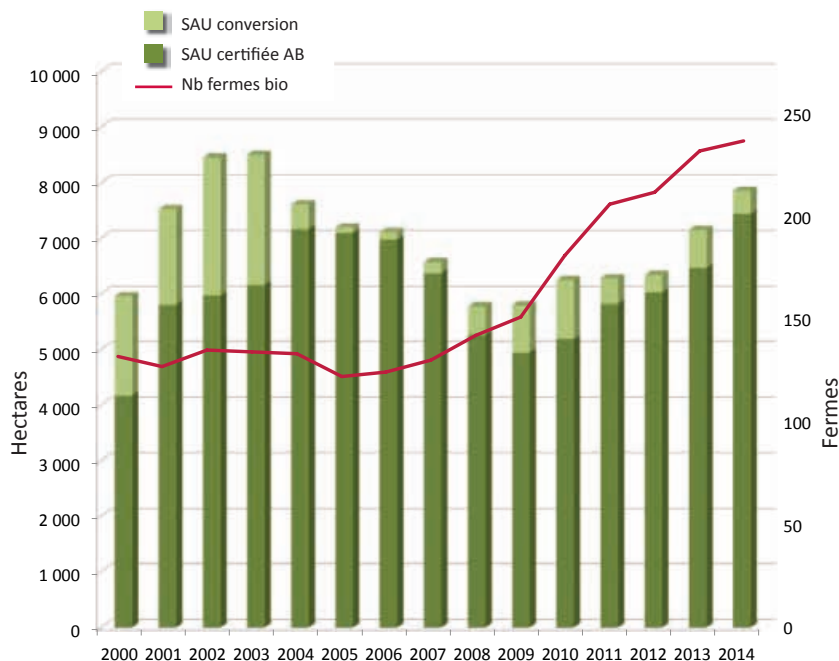
En 2014, la Saône et Loire connaît une évolution plus nuancée que les années précédentes, avec 16 exploitations nouvellement certifiées ou en conversion.

Le secteur viticole a connu plus de difficultés et on a enregistré un nombre plus important d'arrêts dû au cumul de 3 années difficiles tant par la météo que par la pression parasitaire.

Les surfaces bio évoluent légèrement pour frôler la barre des 8 000 ha. On compte une moyenne de 33 hectares par ferme sur le département.



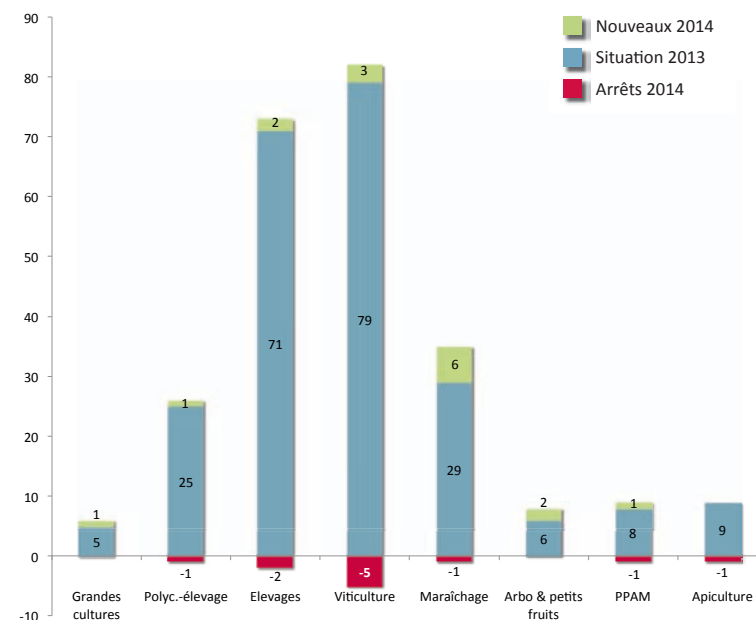
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 237**
dont 16 nouvellement notifiés en 2014
- **SAU bio : 7 853 ha**
dont 417 ha en conversion
- **Evolution 2013-2014 :**
Surfaces bio : **+ 10%**
Nombre de fermes bio : **+ 2%**

Evolution 2014 du nombre de fermes (par production principale)



Les filières les plus présentes restent l'élevage (bovin allaitant) et la viticulture.

Le maraîchage continue de se développer fortement avec un nombre de fermes multiplié par 2 en 4 ans. Ce secteur de production permet aussi de créer de nombreuses AMAPP et de consolider le système de vente directe très présent dans le département.

La BIO dans l'Yonne

L'agriculture biologique représente 4,3 % de la SAU et 7,7 % des exploitations agricoles du département.

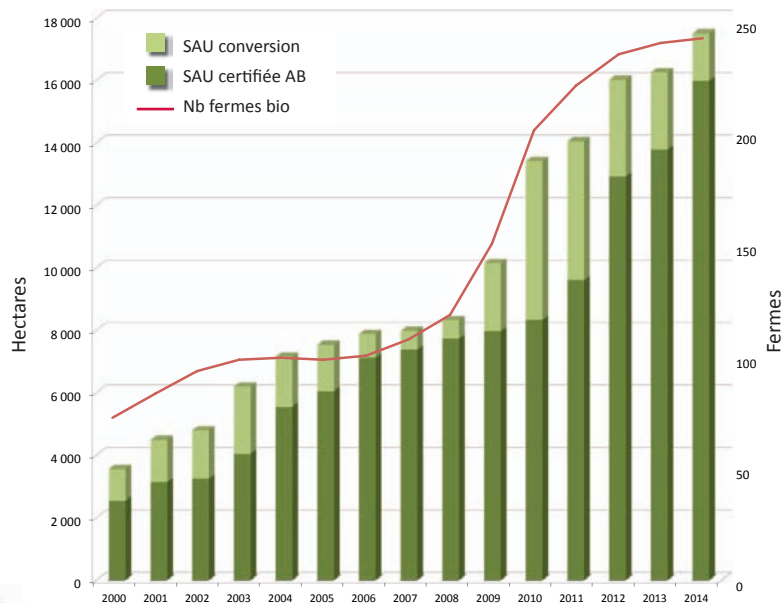
L'année 2014 se termine avec 10 conversions à l'agriculture biologique et 8 arrêts (principalement en élevage et en viticulture). Cela porte le nombre de fermes bio sur le département à 245.

Le rythme des conversions a encore ralenti cette année en raison des incertitudes sur la mise en oeuvre de la révision de la PAC reportée à 2015.

Un tiers des nouvelles fermes bio sont des exploitations agricoles en grandes cultures, un tiers sont des domaines viticoles, le dernier tiers regroupe des fermes d'élevage avec ou sans cultures et une exploitation maraîchère.

Au 2^{ème} semestre 2014, la reprise forte des contacts pour de nouveaux projets de conversions à l'agriculture biologique laisse entrevoir une vague de conversions importante en 2015 après plusieurs années de développement de l'AB au ralenti.

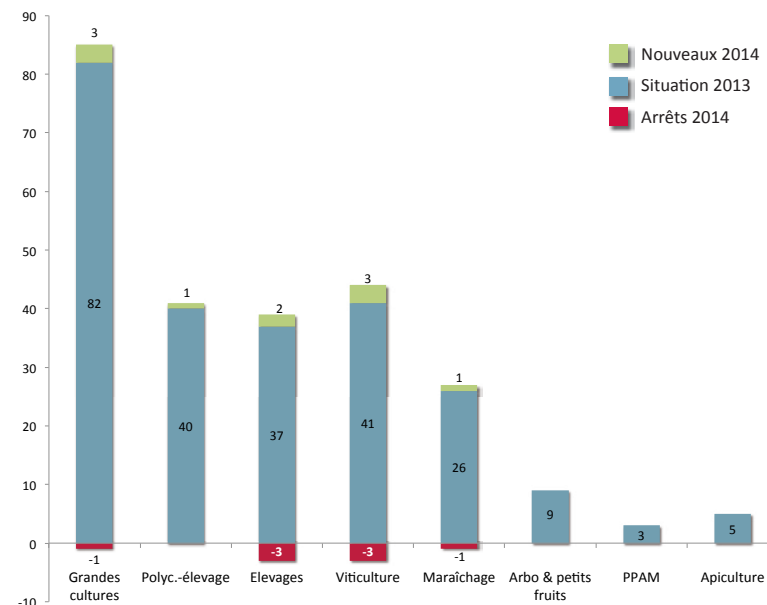
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



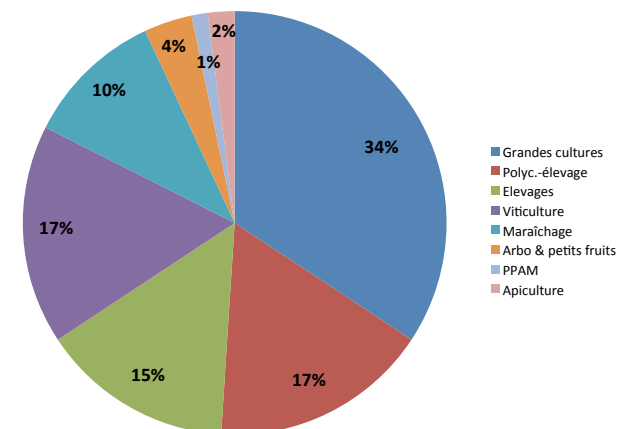
Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 245**
dont 10 nouvellement notifiés en 2014
- **SAU bio : 17 502 ha**
dont 1 511 ha en conversion
- **Evolution 2013-2014 :**
Surfaces bio : **+ 14%**
Nombre de fermes bio : **+ 1%**

Evolution 2014 du nombre de fermes (par production principale)



Répartition des fermes bio icaunaises par activité principale en 2014



Conversions

Installations

p. 14 • Dynamique de conversion

p. 16 • Installation / transmission



Dynamique de conversion

Un développement de la bio en perte de vitesse

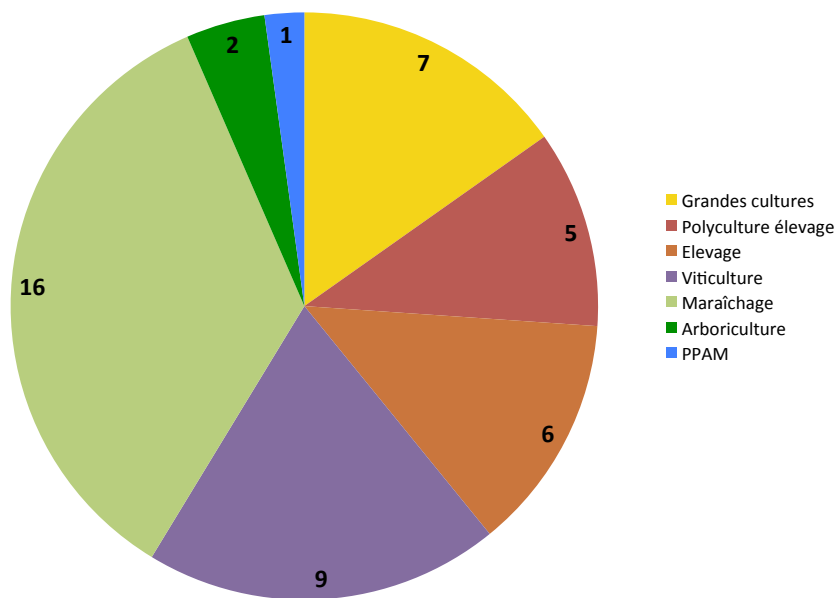
Depuis le « record » de 2010, le nombre de conversions ou d'installations en bio est en baisse pour la quatrième année consécutive avec seulement 46 fermes ayant démarré une activité bio en 2014 en Bourgogne.

A cela s'ajoute un nombre d'arrêts de certification plus élevé qu'habituellement (voir détail page suivante) entraînant une stagnation du nombre de fermes bio dans la région.

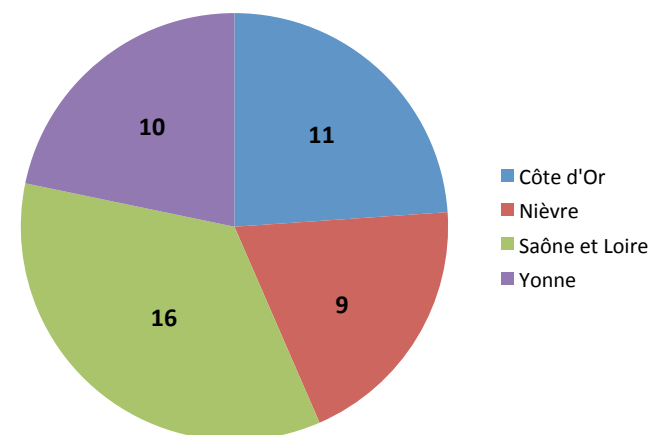
Les installations en maraîchage sont en fort développement par rapport à 2013 (multipliées par 2) contrairement aux conversions en viticulture qui ont sensiblement diminué (divisées par 2). Les autres secteurs suivent une dynamique de conversion comparable à celle de 2013.

Ces chiffres sont la traduction du manque de visibilité sur la future PAC 2015 et les attentes de clarifications sur le plan Ambition Bio avant de faire le choix de passer en bio.

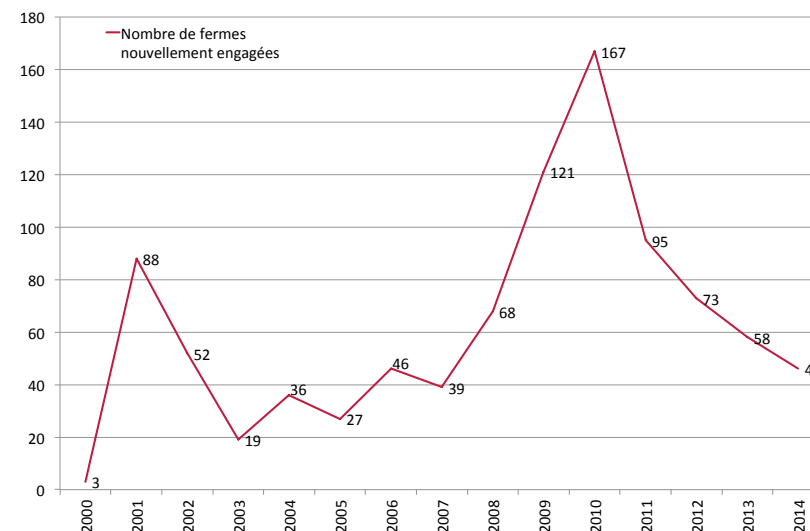
Répartition des conversions ou installations bio 2014 par activité principale



Répartition des conversions et installations bio 2014 par département



Evolution des engagements entre 2000 et 2014



Dynamique de conversion

Les arrêts en 2014

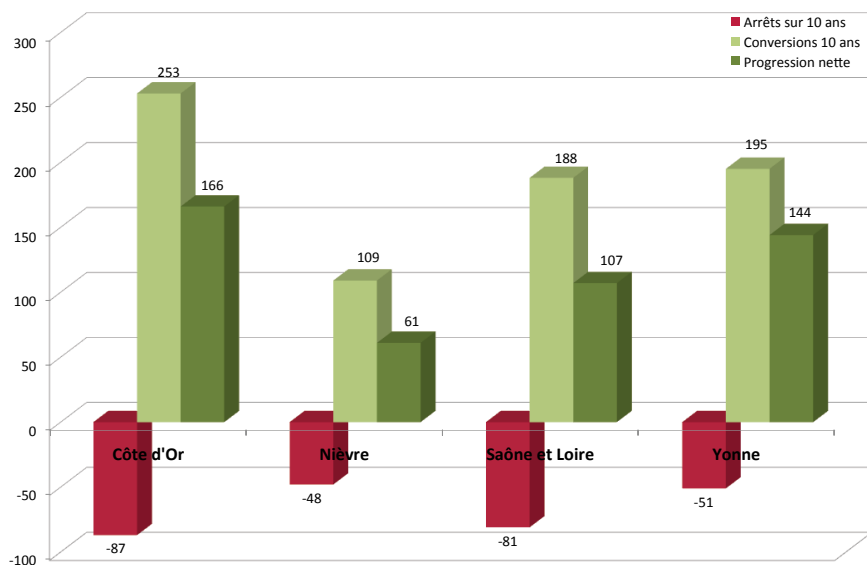
Le nombre d'arrêts de certification bio est en forte hausse, atteignant un chiffre jamais connu en Bourgogne : 46.

Le nombre de départs à la retraite s'accélère avec le vieillissement de la population agricole bio et les fermes ne sont pas toujours reprises en AB. La question de la transmission des fermes bio est donc aujourd'hui un enjeu fort dont se saisissent les GAB de Bourgogne.

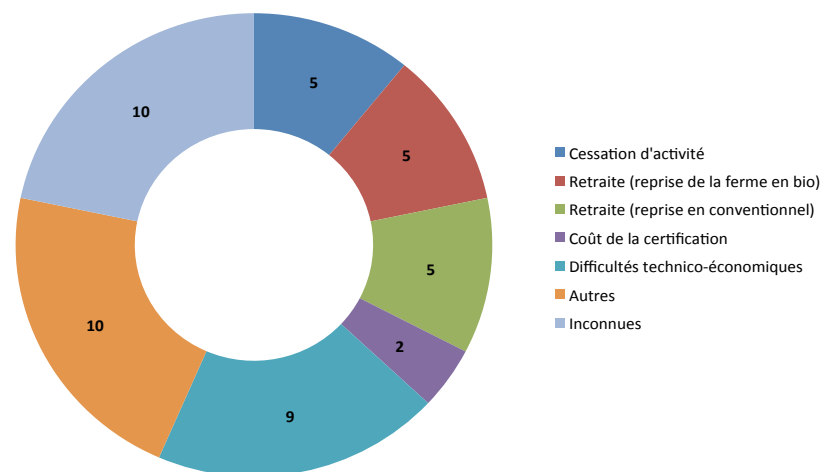
A cela s'ajoutent deux années difficiles pour les domaines viticoles dont certains font le choix de repasser en conventionnel. Ces derniers représentent 25 % des arrêts.

Un quart des arrêts concerne des fermes d'élevage. Cela peut s'expliquer par la faible valorisation du mode de production bio pour la viande en 2013 et 2014 et par le fort coût des céréales bio nécessaires à l'alimentation du bétail sur les fermes non autonomes.

Progression nette du nombre de fermes (cumul sur 10 ans)



Répartition des arrêts 2014 selon leur cause



Dynamique pluriannuelle de la balance conversion / arrêts

La Côte d'Or et l'Yonne restent les départements les plus dynamiques au regard de la progression nette du nombre de fermes sur 10 ans.

Cependant, ces tendances changent en 2014 avec une forte hausse des arrêts en particulier en Côte d'Or. La balance conversion/arrêts est négative pour ce département cette année. Dans la Nièvre et dans l'Yonne, la balance est nulle. Elle reste faiblement positive en Saône et Loire.

Installation / transmission

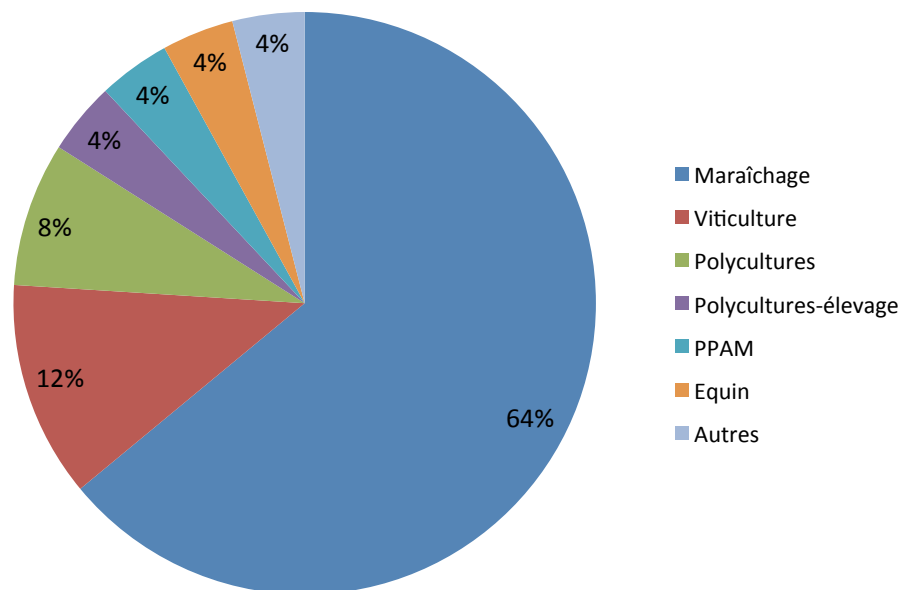
En 2014, on dénombrait en Bourgogne 227 installations aidées. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2013 (265 installations aidées).

Elles concernent essentiellement les vaches allaitantes (23%), les grandes cultures (20 %), des polyculteurs/éleveurs en allaitant (11%), viticulteurs (17%), 5% de bovins laitiers, 4% en maraîchage, 4% en ovins, 4% en équins et 2% en caprins.

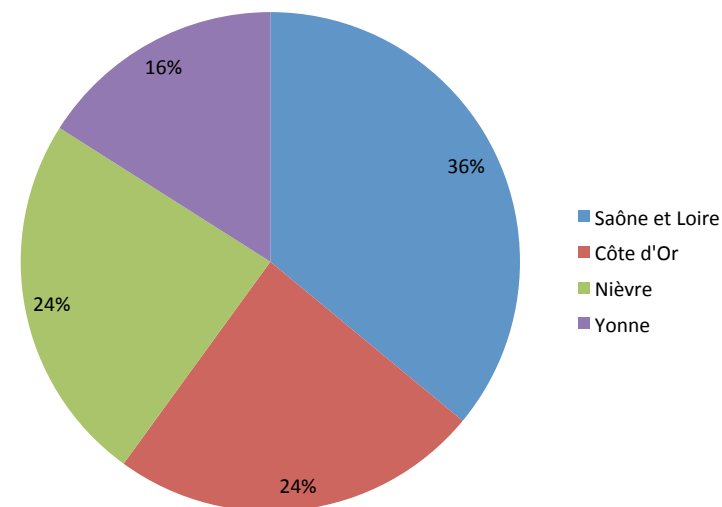
Sur ces 227 nouveaux installés, 50 (*source DRAAF Bourgogne*) ont des installations de type Hors Cadre Familial (soit 19%).

La répartition par production de ces installations hors cadre familial est la suivante : 18% en maraîchage et fruits, 16% en polyculture-élevage de vaches allaitantes, 14% en polyculture, 14% en équin, 9% en viticulture, 7% en polyculture-vaches laitières, 5% en caprin, 4% ovin, 2% en polyculture-volailles et 11 % en multiproductions (*source : CRIT Bourgogne 1^{er} juillet 2015*).

Répartition du nombre d'installations bio en 2014 par type de production



Répartition des installations bio en 2014 par département



Focus sur les installations en Agriculture Biologique

Le nombre d'installations connu se base sur le passage de terres en conversion, il est donc en deçà du nombre réel d'installations bio car il ne tient pas compte des reprises de fermes déjà en bio, qui nécessiteraient une collecte de données spécifiques.

En 2014, on comptait 25 nouvelles installations parmi les 46 conversions. Leur répartition par production est différente des chiffres régionaux, puisque le maraîchage domine, avec 16 nouvelles fermes. Vient ensuite la viticulture avec 3 nouvelles exploitations, suivie de 2 exploitations en polyculture et pour finir 4 installations chacune en polyculture-élevage, arboriculture, PPAM et équin.

La dynamique d'installation est plus forte en Saône et Loire avec 9 nouvelles exploitations bio, suivie par la Côte d'Or et la Nièvre avec 6 exploitations chacune et enfin l'Yonne avec 4 nouvelles fermes bio.

Installation / transmission

Les espaces test à l'installation : un autre moyen de démarrer une activité en agriculture biologique

Les lieux tests se développent depuis plusieurs années en France. En Bourgogne, c'est l'association *Semeurs du Possible* créée en 2013, qui coordonne le réseau bourguignon des espaces tests agricoles, au nombre de 8 en 2014.

Solution innovante pour des installations durables, ce dispositif permet le démarrage d'une activité agricole bio pour une période de 1 à 3 ans, d'en vérifier la viabilité, de consolider compétences et choix techniques ou économiques, sur son propre terrain ou sur un terrain mis à disposition par une collectivité, un agriculteur ou une association.

Cette étape vers une future installation bénéficie d'un accompagnement multipartenarial et du cadre juridique, fiscal et comptable de la couveuse d'entreprise *Potentiel*.

Transmission des fermes bio en Bourgogne

En France, le nombre d'installations diminue et les départs sont deux fois plus élevés que les installations. Un million d'hectares est libéré chaque année par les départs, dont seulement la moitié va à l'installation, tandis que 40 % partent à l'agrandissement et les 10% restants disparaissent de l'agricole (100 000 ha).

En Bourgogne, sur les 914 fermes bio, 348 exploitants ont 50 ans et plus, soit 38% des producteurs bio qui vont avoir à transmettre leur ferme d'ici 5 à 10 ans.

La question de la transmission est et sera donc un enjeu fort dans les années à venir.

L'étude menée par la CGAB a montré que parmi les agriculteurs pour lesquels la question de la transmission se pose, 32 % n'ont pas de repreneur, près de 40 % ont un repreneur familial, 13 % ont un repreneur Hors Cadre Familial, 13% ont déjà transmis leur ferme et 2 % ont transmis l'exploitation à leur conjoint(e), ce qui décale la problématique de quelques années seulement.

La volonté est forte de transmettre son exploitation bio à une personne qui conservera la certification, ainsi, 71 % des agriculteurs ne souhaitent transmettre leur ferme qu'à un repreneur bio, une minorité de 5 % n'y accorde pas d'importance (*source : Etude Transmission des fermes bio en Bourgogne, réalisée par la CGAB en 2013*).

Aujourd'hui, 24 % des producteurs souhaitant transmettre leur ferme en bio ne trouvent pas de repreneur.

Les lieux test en chiffres et projets

En Saône et Loire, 8 personnes ont testé des projets variés en maraîchage, plantes vivaces, PPAM, et héliciculture, sur 4 lieux.

Dans la Nièvre, 3 projets de maraîchage sur deux espaces tests ont été mis en place.

En Côte d'Or, 2 porteurs de projets sont entrés en lieu test en culture de champignon.

Dans l'Yonne, un lieu test accueille un porteur de projet en maraîchage.



L'agriculture biologique au service de l'eau

L'agriculture biologique est un outil efficace et économe pour reconquérir et protéger la qualité de l'eau. Plusieurs actions de promotion et d'appui au développement de l'agriculture biologique sont menées sur les zones à enjeu eau, et en particulier sur les zones de captage.

Les surfaces en agriculture biologique ont toutes augmenté sur les zones à enjeu eau où intervient le SEDARB.

Place de la bio dans les différentes zones d'intervention

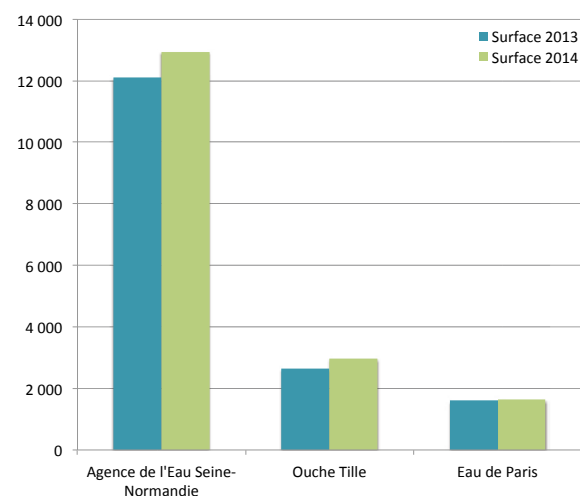
2014	Surface bio	Agriculteurs bio	Evol. surfaces 2013-2014	Evol. agriculteurs 2013-2014
Agence de l'Eau Seine-Normandie	4,6 %	5,8 %	6,9 %	-1,9 %
Bassins versants Ouche Tille Dheune	3,4 %	7,2 %	12,7 %	6,4 %
Eau De Paris	6,7 %	7,9 %	1,9 %	4,5 %

Un contexte incertain peu favorable aux conversions

Toutefois, cette dynamique reste faible comparé aux années précédentes, en lien avec le contexte général et régional peu favorable aux conversions. L'incertitude quant à la nouvelle PAC ne constituait pas un contexte favorable au changement. Cette incertitude était conjuguée à un contexte économique de prix qui restaient élevés en conventionnel, et les conditions climatiques particulièrement humides de la campagne 2013-2014, peu favorables au bio.

De plus, sur plusieurs zones de captage, des aides à la conversion spécifiques, d'un montant plus élevé que les aides nationales, avaient été proposées depuis 2010. L'annonce de l'arrêt des contrats en cours, au milieu des engagements de 5 ans pris par les agriculteurs, n'a pas fait une bonne publicité aux aides. L'animation a été essentielle pour limiter le risque de déconversions sur ces zones stratégiques.

Evolution des surfaces en bio dans les différentes zones d'intervention



Zones d'intervention développement de l'agriculture biologique sur les aires d'alimentation des captages



Les productions agricoles

- p. 20 • Grandes cultures
- p. 22 • Viticulture
- p. 24 • Élevage
- p. 25 • Bovins allaitants
- p. 26 • Bovins lait
- p. 27 • Porcs
- p. 28 • Ovins-caprins
- p. 29 • Volailles
- p. 30 • Maraîchage et légumes de plein champ
- p. 32 • PPAM
- p. 33 • Arboriculture
- p. 34 • Commercialisation



Grandes cultures

Tendances de l'année

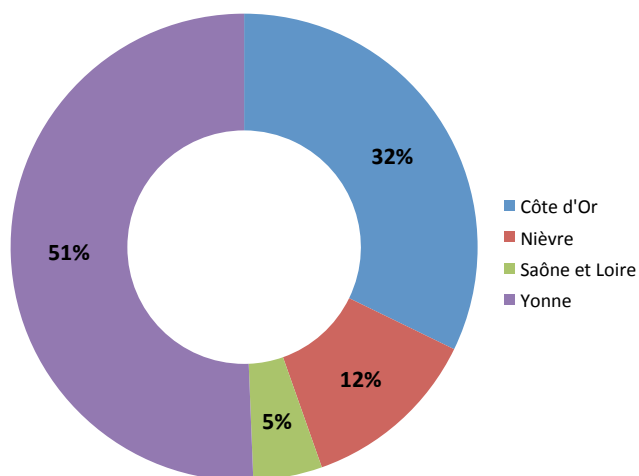
L'année 2014 a été une année assez « calme » sur le plan du développement des grandes cultures biologiques en Bourgogne. Les incertitudes liées à la PAC et la bonne tenue des cours conventionnels jusqu'au mois de juin ont largement dissuadé les producteurs de s'engager dans le mode de production bio.

Calme ne veut toutefois pas dire à l'arrêt ! 2014 est la 7^{ème} année de développement successif en termes de surfaces (+ 11 %) même si les arrêts d'activités et les nouvelles conversions se compensent en nombre de fermes.

A noter que les deux freins cités ci-dessus se sont inversés en devenant dynamiques dès la mi-2014 : les premières informations sur la PAC 2015 et la chute des prix des céréales conventionnelles ont permis un nombre de contacts pour conversion en constante augmentation toute la fin d'année 2014. 2015 se présente comme l'année du record de conversions dans cette filière.

Dans un contexte de faible concrétisation de conversions, la répartition spatiale des surfaces évolue peu en 2014. L'Yonne hébergeant désormais plus de la moitié des surfaces régionales, elles en représentent, avec la Côte d'Or, 85 % de la totalité.

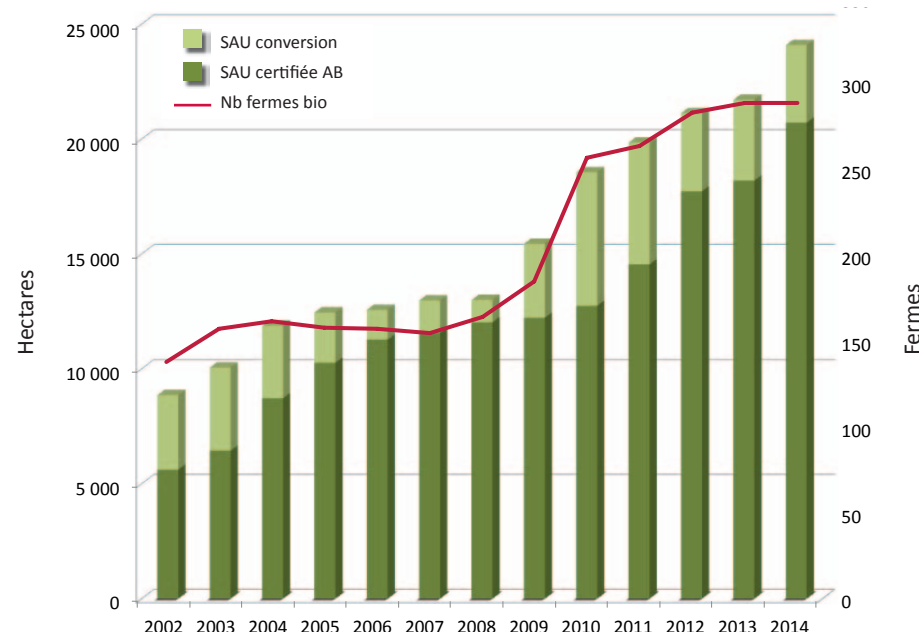
Répartition des surfaces céréalières bio par département



Chiffres clés

- **290** fermes produisent des céréales bio en 2014 dont 146 spécialisées en grandes cultures
- **20 712 ha** de céréales AB et 3 375 ha en conversion
- **12** nouvelles fermes spécialisées en céréales bio
- **12** arrêts de fermes spécialisées en céréales bio
- **Evolution 2013-2014 :**
Surfaces bio : **+ 11%** (24 087 ha au total)
Nombre de fermes bio : **0%**

Evolution du nombre de fermes et des surfaces en grandes cultures



Grandes cultures

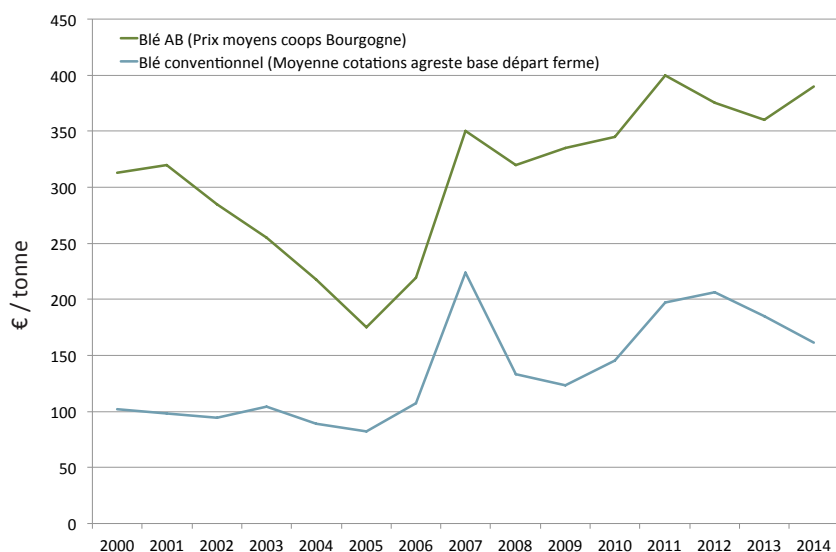
Les prix

Les prix conventionnels ont connu deux phases : jusqu'en juin très élevés, puis très bas. Cette baisse a été accentuée par des problèmes de qualité importants qui ont également touché la filière bio (mais n'apparaissent pas sur le graphique car celui-ci présente les prix aux normes).

Dans un contexte de faible dynamique de développement des surfaces bio et de croissance constante et soutenue de la demande, auxquels s'ajoutent les problèmes de qualité relevés plus haut, les acheteurs ont cherché à couvrir leurs volumes et leur qualité. Cela s'est traduit par une nouvelle hausse de l'import qui s'établit de plus en plus dans la durée comme une constante du marché national.

Cela a naturellement conduit les prix des céréales bio à une reprise qui frôle de nouveau les records établis en 2011.

Comparaison des cours AB et conventionnel



2014 : l'année des cultures d'été

Le fait marquant de l'année 2014 est encore une fois le climat.

L'absence de gel prononcé a limité la reprise en structure des terres au printemps et facilité la prolifération des ravageurs et adventices qui n'ont pas été stressés ou détruits.

La sécheresse précoce et marquée a limité grandement la croissance des cultures sur les terres séchantes des plateaux impactant fortement le rendement.

Par la suite, les pluies ininterrompues dès la mi-juin ont conduit à une germination sur pied généralisée sur céréales et lentilles notamment. La qualité de la récolte est donc très mauvaise dans les secteurs arrosés. Toutefois, si l'impact économique est réel, il sera moins problématique qu'en conventionnel car en bio les prix des cultures aux normes sont restés fermes, les charges en culture sont très faibles, et la sole en céréales sensibles à la germination sur pied légèrement inférieure.

En revanche, cet épisode de pluie qui s'est allongé sur tout l'été a permis des conditions humides et des températures modérées idéales pour les cultures d'été (soja, tournesol et maïs) qui ont ainsi battu des records de rendement dans beaucoup de cas.

Rendements moyens observés en 2014 par rapport aux moyennes 10 ans (q)

Culture	Rendement pluriannuel	Rendement 2014
Avoine hiver	30	29
Blé de printemps	27	26
Blé d'hiver	29	27
Epeautre	26	26
Féverole hiver	24	23
Lentille	17	14
Pois de printemps	26	23
Maïs grain sec	37	64
Mélanges fourragers	28	30
Sarrasin	14	16
Seigle	25	19
Soja	20	25
Triticale	28	22

Source : Bilans moisson SEDARB-Chambres d'Agriculture de Bourgogne 2014

Viticulture

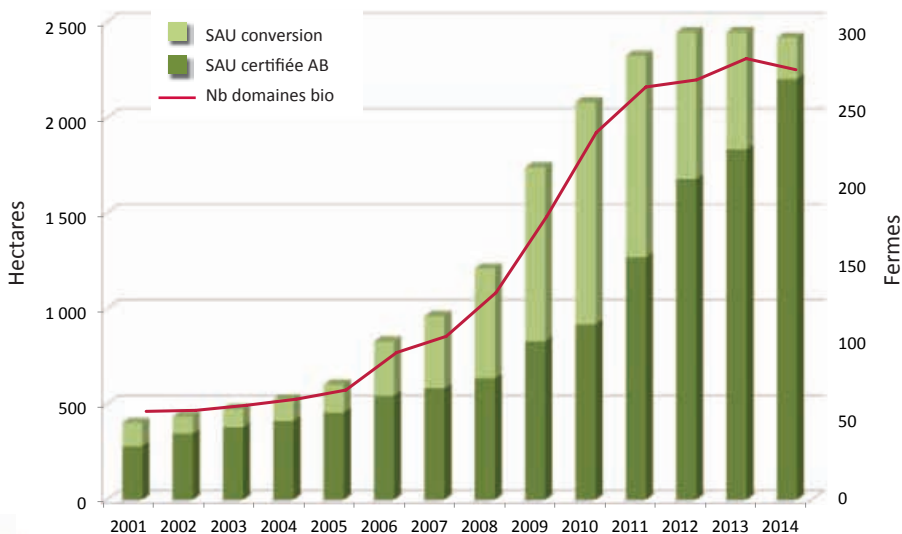
Après deux années difficiles, suite aux aléas climatiques, 2014 se devait de combler les déficits de production dans les vignobles bourguignons notamment touchés par la grêle. Si certains secteurs ont connu une année compliquée suite à un nouvel épisode de grêle pour la 3^{ème} année consécutive, l'année 2014 a permis, pour la majorité des vignobles, des récoltes satisfaisantes. Nous notons une légère régression de la dynamique du développement de la viticulture biologique. En 2014, **9 nouveaux producteurs** se sont certifiés, 3 en Saône et Loire, 2 en Côte d'Or, 3 dans l'Yonne et 1 dans la Nièvre.

En revanche, **21 domaines ont arrêté leur certification**, représentant environ 108 ha.

Une enquête auprès des domaines concernés nous a permis d'analyser les causes de ces arrêts qui se classent de la manière suivante :

- Modifications structurelles : 1 regroupement de domaines, 3 départs en retraite, 1 cessation d'activité. Pour ces 5 domaines, les parcelles ont pu être maintenues en bio.
- Des raisons technico-économiques notamment suite aux difficultés rencontrées en 2013 : 7 domaines qui étaient dans leurs trois années de conversion ont choisi de quitter la certification en AB. Le coût de la certification pour une petite structure a été un élément déterminant.
- 8 domaines n'ont pas souhaité répondre à l'enquête.

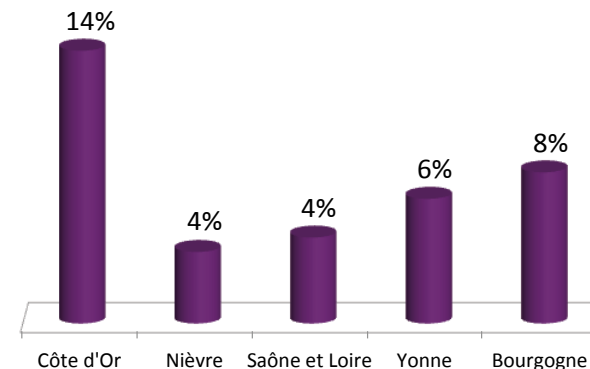
Evolution des surfaces et du nombre de domaines viticoles en AB et en conversion



Chiffres clés

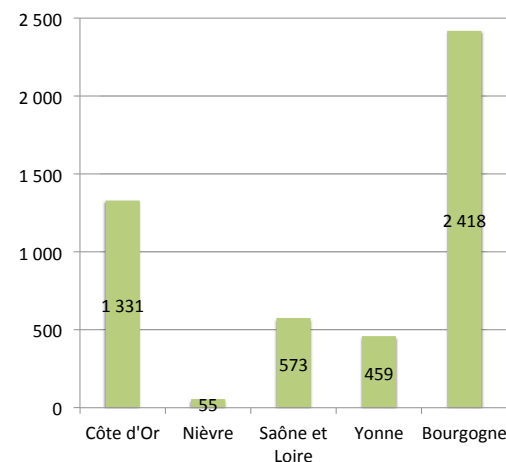
- **276 domaines** certifiés ou en conversion, dont 5 ont une activité secondaire en viticulture
- **2 418 ha** engagés en bio, soit 8% du vignoble bourguignon
Surface moyenne par domaine : 8,8 ha
- **Evolution 2013-2014 :**
Surfaces bio : **- 1%**
Nombre de domaines : **- 2%**

%age des vignes engagées en AB par rapport à l'ensemble des surfaces viticoles



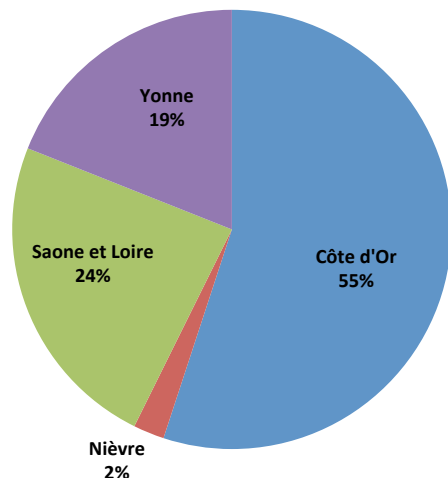
La viticulture biologique est très bien implantée dans le département de la Côte d'Or mais reste minoritaire dans la Nièvre et la Saône et Loire.

SAU bio par département



Viticulture

Répartition par département des domaines certifiés (AB et conv.)



La commercialisation des vins bio de Bourgogne

Données issues d'une enquête sur la commercialisation (à partir du retour de 60 producteurs bio ou en conversion)

88% des domaines enquêtés font de la vente en bouteilles. Celle-ci représente la quasi totalité de la commercialisation. La part vendue à une clientèle de particuliers, de cavistes et de restaurants représente environ la moitié des ventes.

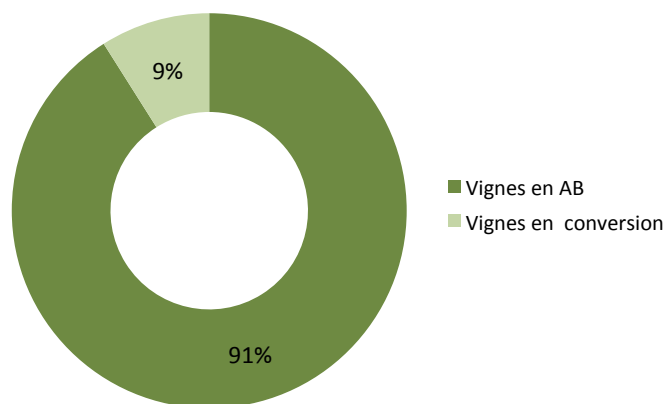
Les vins biologiques sont exportés à plus de 40 % vers de très nombreuses destinations (Asie -Japon, UE, UK, Suisse, USA, Russie, ...).

11 % des volumes produits sont vendus au négoce (vente de raisins, moût, ou vins en vrac). Toutefois la part commercialisée en négoce peut varier de 0 à 100 % pour de très rares cas.

Quatre apporteurs livrent 100 % de leur production en cave coopérative.

Le nombre moyen de bouteilles commercialisées par ha est d'environ 4 000 bouteilles.

Répartition des vignes engagées
Part en AB et en conversion en Bourgogne

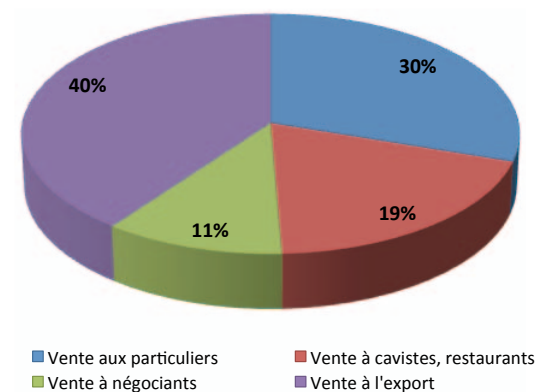


En 2014, 91 % des surfaces de vignes engagées sont certifiées en AB.

Perspectives

Après une année de transition, 2015 devrait marquer une nouvelle reprise de la dynamique de conversion en viticulture biologique.

Mode de commercialisation des vins bio bourguignons



Elevage

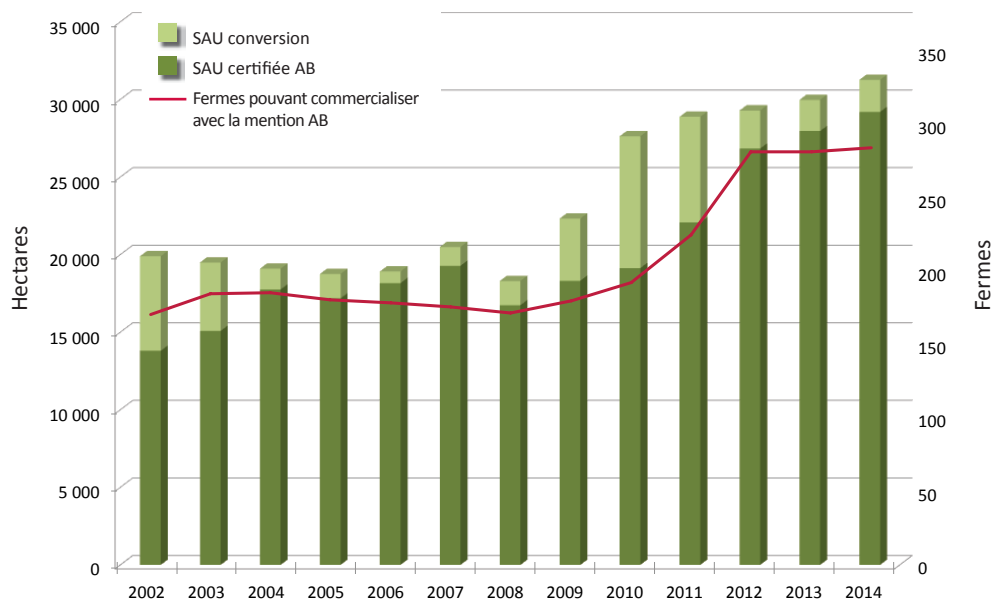
En Bourgogne 302 fermes élèvent leurs animaux selon le règlement européen de l'agriculture biologique. Le développement n'a toujours pas repris en 2014 et on constate autant de nouvelles conversions à l'AB que d'arrêt de la certification bio.

Le nombre de fermes pouvant commercialiser des animaux bio reste à peu près le même qu'en 2013 : 286 élevages, les 16 autres cheptels étant encore en conversion.

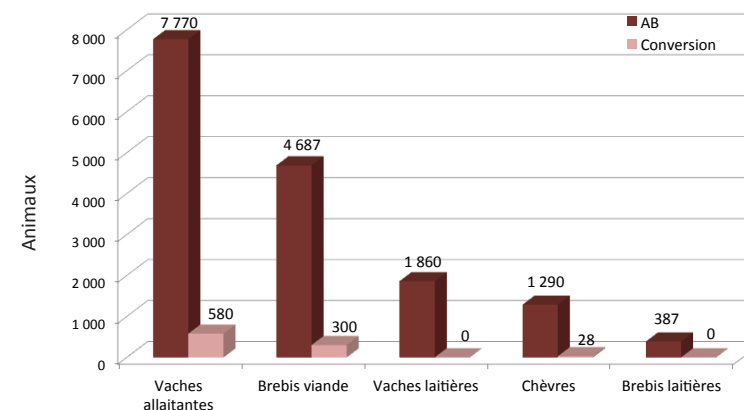
Tendances pour 2015 : le développement de la bio devrait s'accélérer dans les élevages bourguignons au vu du contexte économique et politique plus favorable :

- Meilleur différentiel de prix entre le bio et le conventionnel pour la viande et le lait
- Meilleure visibilité sur les aides de soutien à la bio dans la nouvelle PAC
- Mise en place effective du plan Ambition Bio

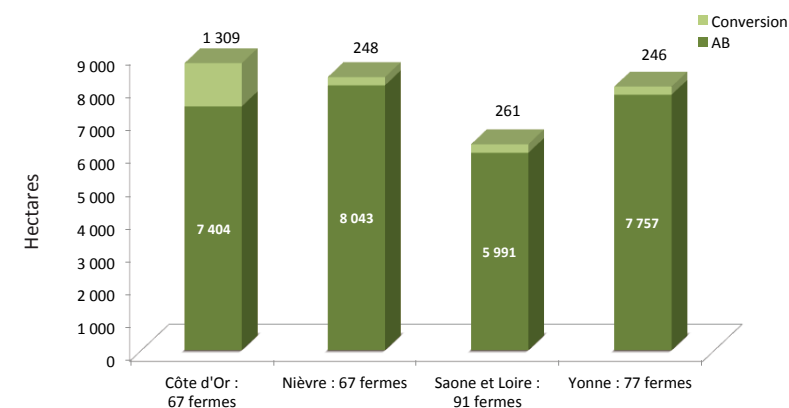
Evolution pluriannuelle du nombre de fermes d'élevage et des surfaces associées



Représentation du cheptel reproducteur de ruminants en AB et en conversion



Répartition des surfaces AB et conversion des fermes d'élevage selon le département



Chiffres clés

- **302** fermes d'élevage avec cheptel certifié dont 286 peuvent vendre avec le logo AB
- **16** fermes avec cheptel en conversion
- **31 259 ha** de SAU bio dont 2 064 ha en conversion

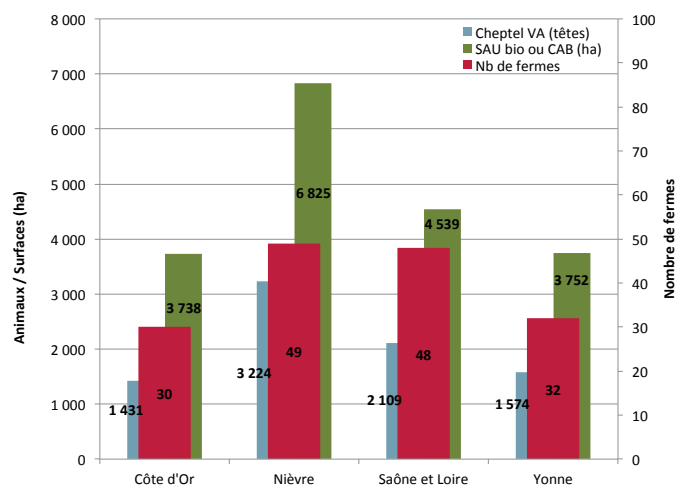
Elevage bovin allaitant

Ce qu'il faut retenir de 2014

Pour le développement de la production, 2014 a été une année calme. On recense 4 nouveaux éleveurs notifiés pour 5 arrêts de certification. Le potentiel de production reste stable. Avant de se « lancer », les éleveurs intéressés ont attendu de connaître les dispositions de la nouvelle PAC.

Côté filière, la Bourgogne bénéficie du développement du marché de la viande bovine biologique. Les volumes commercialisés continuent d'augmenter et la filière a tenu le pari d'absorber la croissance de la production issue des années 2009 et 2010. Le potentiel d'engraissement demeure élevé. Les opérateurs travaillent pour des solutions de valorisation des mâles vendus aujourd'hui à plus de 90% en maigre.

Cheptel vaches allaitantes et surfaces associées par département



La ferme «type» en viande bio en Bourgogne

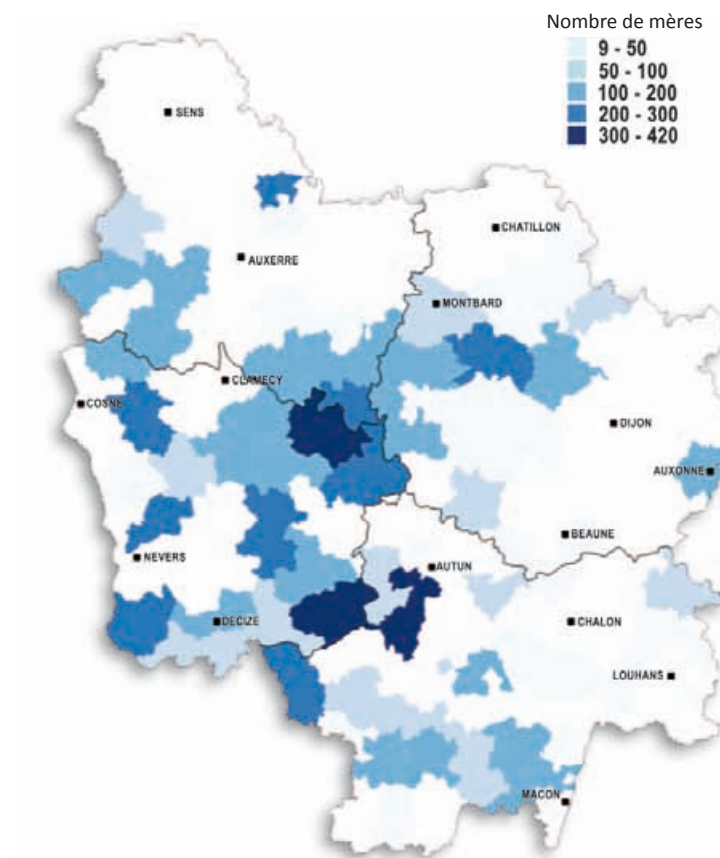
	SAU bio (ha)	Dont STH (ha)	Vaches allaitantes	Main d'œuvre (UTH)
Bourgogne	127	78	51	1,5
Côte d'Or	147	77	43	1,3
Nièvre	144	89	69	1,6
Saône et Loire	99	77	44	1,6
Yonne	121	61	44	1,4



Chiffres clés

- **159 élevages allaitants certifiés** en agriculture biologique
- **8 338 vaches allaitantes certifiées** en agriculture biologique

Cheptel bovin allaitant bio en Bourgogne, par canton



Les tendances pour 2015

L'ensemble des facteurs montrent des signaux positifs pour une reprise importante du développement de la production : aides à la conversion incitatives et favorables y compris aux éleveurs herbagers, baisse des cours dans le conventionnel.

En fonction du niveau des aides au maintien, un risque d'arrêts de certification n'est pas à exclure.

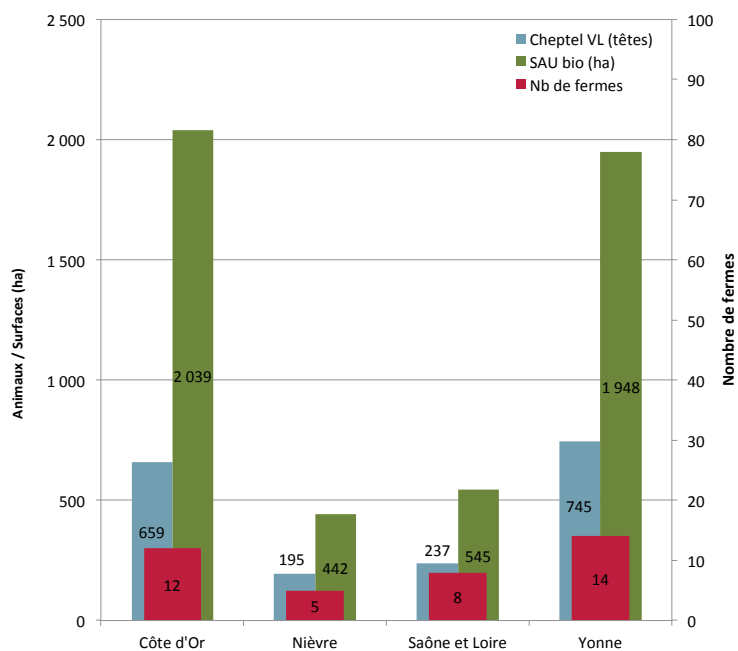
Bovins lait

L'année 2014 a été une année de stabilisation du marché du lait bio : pas de changements dans le paysage des fermes laitières bio bourguignonnes, très peu de conversions au niveau français et un marché national en croissance.

Le prix du lait bio s'est amélioré et stabilisé en 2014.

2015 devrait être une année de développement des conversions que les laiteries vont chercher à favoriser en raison de la croissance du marché du lait biologique (notamment à l'export) et des départs en retraite prévisibles dont les fermes ne seront pas reprises en lait bio.

Cheptel vaches laitières et surfaces associées par département

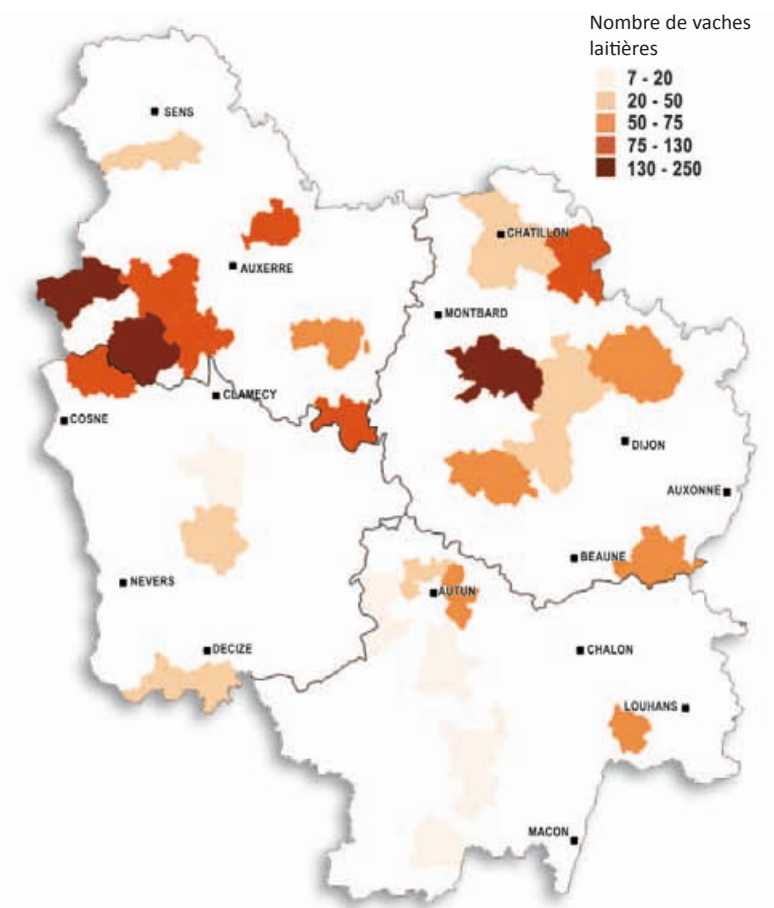


Prix payé pour le lait bio
en 2014 : 0,43 €/l

Chiffres clés

- 39 élevages laitiers certifiés en agriculture biologique
- 1 836 vaches laitières certifiées en agriculture biologique

Cheptel bovin lait bio en Bourgogne, par canton



La ferme «type» en lait bio en Bourgogne

Culture	SAU bio (ha)	Vaches laitières	Quota laitier (l)	Main d'oeuvre (UTH)
Bourgogne	128	47	293 108	3
Côte d'Or	170	55	355 212	2,1
Nièvre	88	39	NS	NS
Saône et Loire	68	30	NS	NS
Yonne	139	53	353 659	2,8

Porcs

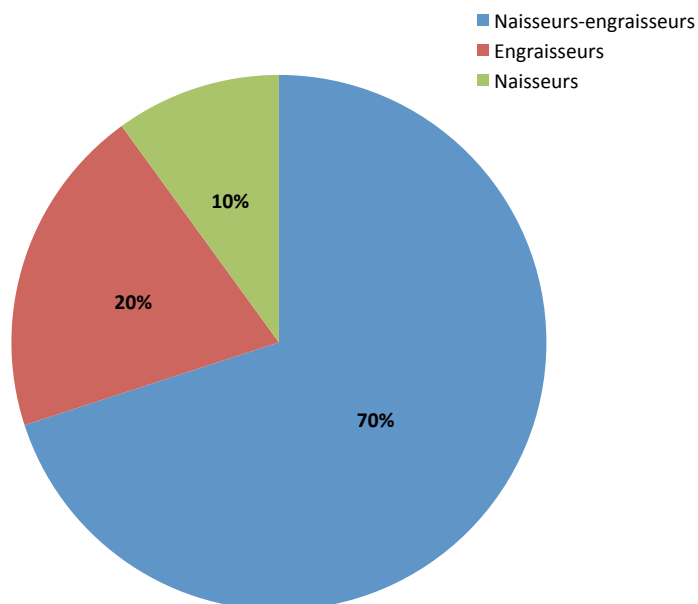
Après deux années de saturation du marché du porc bio en filière longue, depuis fin 2014, les opérateurs économiques recherchent à nouveau des éleveurs.

Cependant, il n'y a eu aucune installation, ni conversion d'élevage porcin en Bourgogne cette année. La dynamique de projets est très faible dans ce secteur.

Actuellement, 15 producteurs de porcs font de la vente directe et 4 commercialisent dans les filières longues (porcelets ou porcs charcutiers).

Pour 2015, le faible nombre de nouveaux projets ne laisse pas envisager un pic de conversion.

Répartition des producteurs de porcs bio par type d'élevage

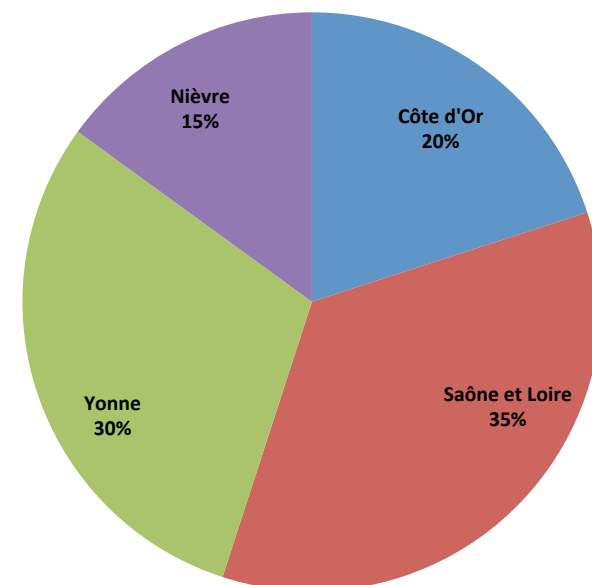


Valorisation du porc bio en filière bio autour de 3,30 €/kg
En circuit court : assez variable, autour de 11 €/kg

Chiffres clés

- **20** élevages porcins certifiés en agriculture biologique, dont 2 en cours de conversion
- **902** truies et **3 008** porcs charcutiers certifiés en agriculture biologique

Répartition des éleveurs de porcs bio en Bourgogne



Ovins - Caprins

La filière ovins viande continue sa progression lente avec 2 conversions en 2014.

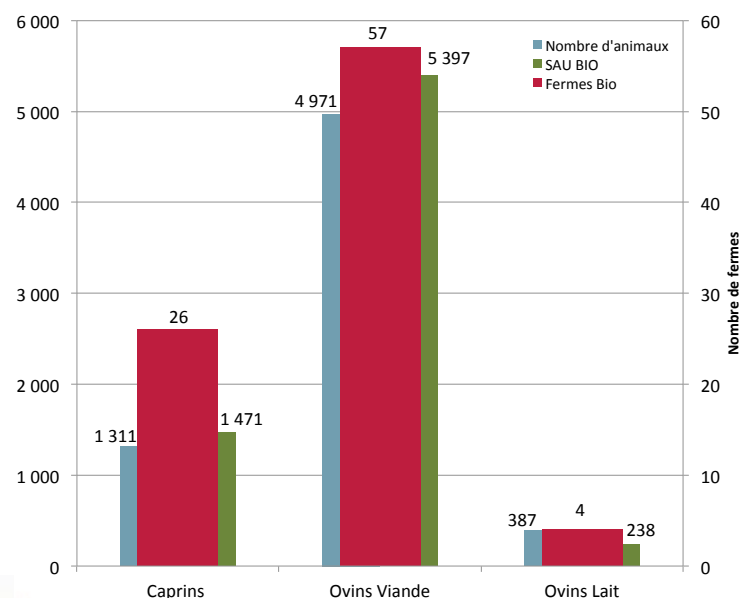
En lait (caprins et ovins), il n'y a pas eu de nouveaux projets cette année. Un départ en retraite non remplacé provoque la perte d'une troupe d'ovins lait et d'un cheptel caprin.

La majorité des élevages bio de petits ruminants se trouvent en Saône et Loire mais le développement continue de se faire principalement dans l'Yonne et en Côte d'Or.

Tous les élevages laitiers transforment leur production et la commercialisent en direct ou en circuits courts.

En ovins viande, 75 % des éleveurs commercialisent en direct au moins une partie de leur production. En effet, la valorisation des agneaux bio en circuit long est faible et il s'agit donc de la meilleure façon de valoriser correctement cette production.

Cheptel ovin/caprin et surface associée



Chiffres clés

Ovins viande

- **57 élevages** dont 3 en cours de conversion
- **4 971 brebis viande** certifiées en agriculture biologique

Ovins lait

- **4 élevages** certifiés en agriculture biologique
- **387 brebis laitières** certifiées en agriculture biologique

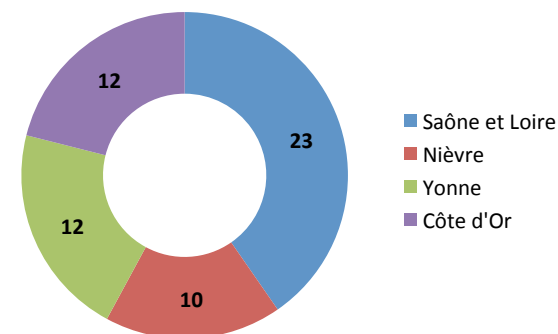


Chiffres clés

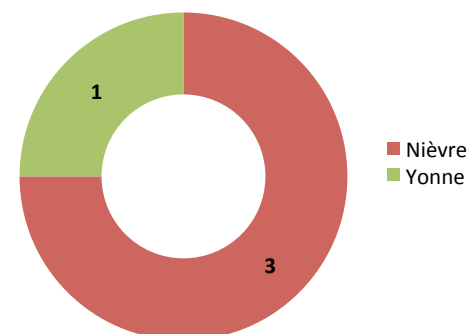
Caprins

- **26 élevages** dont 1 en cours de conversion
- **1 311 chèvres laitières** certifiées en agriculture biologique

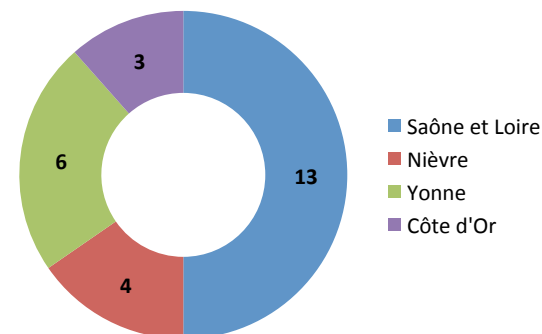
Répartition des élevages ovins viande par département



Répartition des élevages ovins lait par département



Répartition des élevages caprins par département



Volailles

Il n'y a pas eu de conversion ou d'installation dans cette filière en 2014.

Les opérateurs des filières longues ne sont plus en recherche de nouveaux producteurs bio pour le moment, du fait d'une certaine saturation du marché.

Le développement peut principalement se poursuivre par la mise en place d'ateliers complémentaires sur des fermes diversifiées dans une optique de débouchés en vente directe ou circuit court.

Cependant, ce type de développement est toujours freiné par le manque d'outils d'abattage et de transformation sur le territoire.

Les œufs restent toutefois un des produits bio les plus consommés et dont la demande continue de progresser.

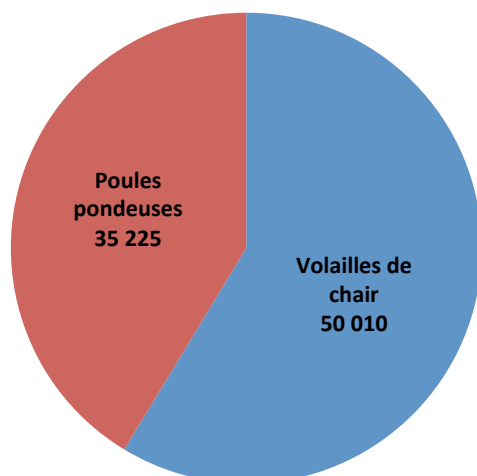


Répartition des ateliers volailles par taille

Volailles de chair	Nombre d'ateliers
Moins de 4 000 volailles de chair	14
Plus de 4 000 volailles de chair	7

Poules pondeuses	Nombre d'ateliers
Moins de 250 poules	28
Plus de 250 poules <i>dont plus de 5 000 poules</i>	9 3

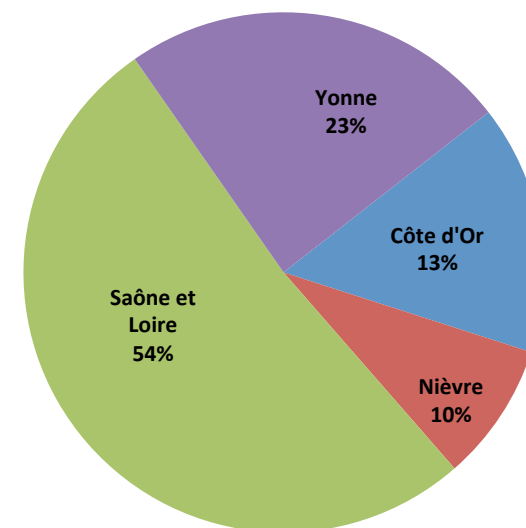
Types de volailles bio produites en Bourgogne



Chiffres clés

- **58 ateliers volailles** certifiés en agriculture biologique, dont :
 - **21 ateliers de volailles de chair**
 - **37 ateliers de poules pondeuses**

Répartition des fermes en volailles bio en Bourgogne



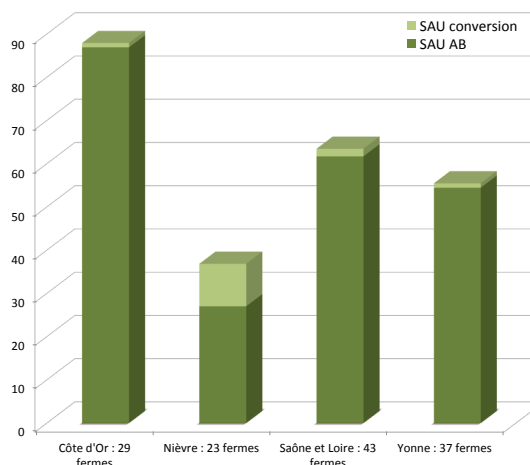
Maraîchage & légumes de plein champ

En 2014, le nombre de fermes bio pratiquant le maraîchage est passé à 132 (contre 124 en 2013). Le nombre de fermes en légumes bio est toujours le plus important en Saône et Loire (43 fermes), suivie par l'Yonne (37 fermes) et la Côte d'Or (29 fermes). La Nièvre compte quant à elle 23 fermes bio en production maraîchère. Ce nombre est en constante augmentation depuis quelques années.

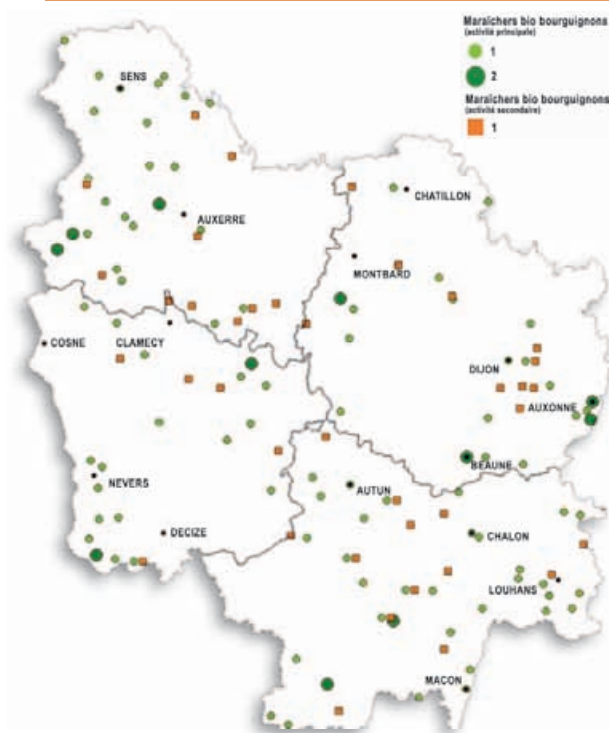
En termes de surface moyenne par exploitation, la Côte d'Or est en tête avec 3,8 ha contre 1,7 ha pour la Saône et Loire et 1,5 ha pour l'Yonne et la Nièvre. Cette différence s'explique par le fait qu'en Côte d'Or, plusieurs exploitations cultivent des légumes de plein champ sur de grandes surfaces.

La surface totale en bio (certifiée et en conversion) consacrée à la culture de légumes est de 244 ha. La part de la surface bio certifiée est majoritaire : 230 ha, pour 14 ha en conversion.

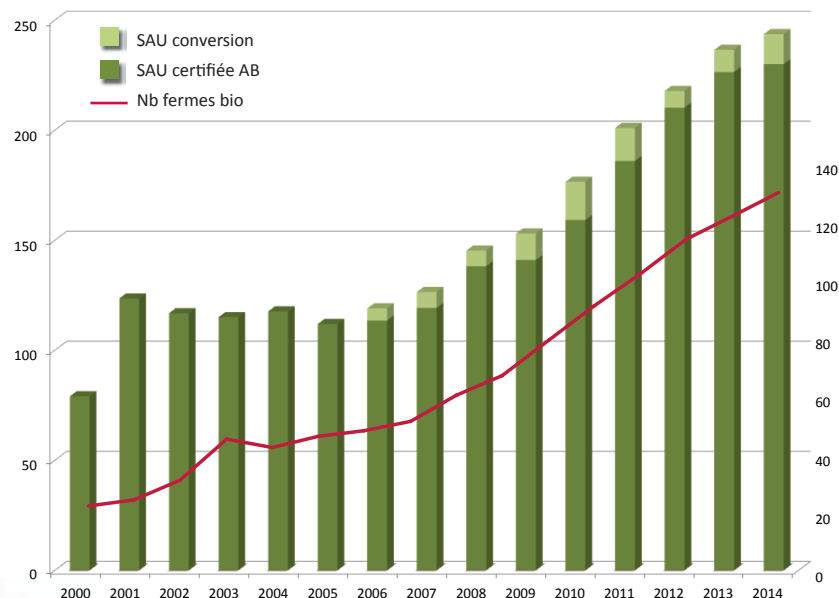
Répartition des surfaces AB et conversion par département notifiées en maraîchage



Répartition des producteurs de légumes bio en Bourgogne (activité principale et secondaire)



Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Chiffres clés

- **132** fermes produisent des légumes bio en 2014
- **244 ha** en légumes bio (certifiés et conversion)
- **16** nouveaux installés
- **10** arrêts
- **Evolution 2013-2014 :**
Surfaces bio : **+ 3%**
Nombre de fermes bio : **+ 6,5%**

Maraîchage & légumes de plein champ

La production de légumes bio de plein champ en Bourgogne

La production de légumes biologiques de plein champ est pratiquée en 2014 par 17 fermes en Bourgogne pour une surface totale de 43 ha. Les surfaces de légumes de plein champ varient de 0,2 à 12,8 ha par exploitation.

Les légumes les plus souvent cultivés sont les pommes de terre, carottes, oignons, courges, poireaux, betteraves et céleris.

Pour la plupart ce sont des céréaliers bio (9 producteurs) et des polyculteurs-éleveurs (4 producteurs) qui se diversifient par goût, pour augmenter leur gamme ou suite à une demande de leur clientèle.

L'introduction de légumes dans une rotation de grandes cultures a des avantages agronomiques, notamment celui de casser le cycle des maladies et des ravageurs.

Le nombre de fermes bio produisant des légumes de plein champ est sensiblement le même depuis deux ans. Cette année, un producteur a arrêté son activité sans que celle-ci soit reprise, ce qui explique en partie la diminution de la surfaces totale en légumes de plein champ (54 ha en 2013).

Les débouchés sont essentiellement la vente directe : vente à la ferme, à des collègues maraîchers diversifiés (pomme de terre et carotte principalement) et en demi-gros à des magasins bio.

• Maraîchage diversifié

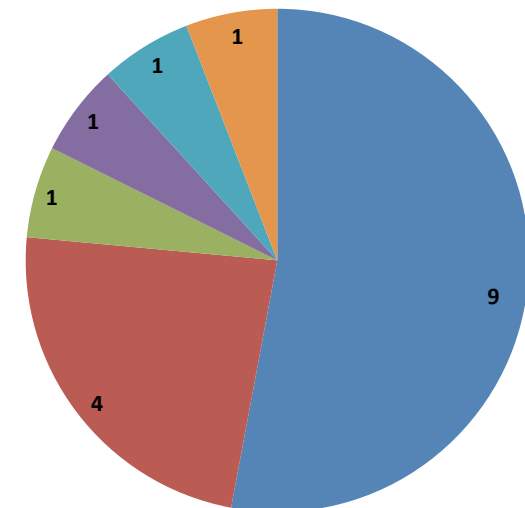
bio : Production d'une large gamme de légumes sur une petite surface, avec différents degrés de mécanisation dans un objectif de vente directe.

• Légumes de plein champ

bio : Production d'une faible gamme de légumes avec une mécanisation assez poussée dans un objectif de production en volume.



Nature de l'activité principale pour les fermes pratiquant le maraîchage en activité secondaire



■ Grandes cultures ■ Polyculture-élevage
■ Arboriculture ■ Petits fruits
■ Viticulture ■ Légumier "pur"

Chiffres clés

- **17** fermes produisent des légumes bio de plein champ en 2014
- **43 ha** en légumes de plein champ bio (certifiés et conversion)

Les fermes qui ont une activité de production de grandes cultures et polyculture élevage sont celles qui se diversifient le plus sur une production maraîchère. Cela leur permet notamment d'élargir leur gamme.

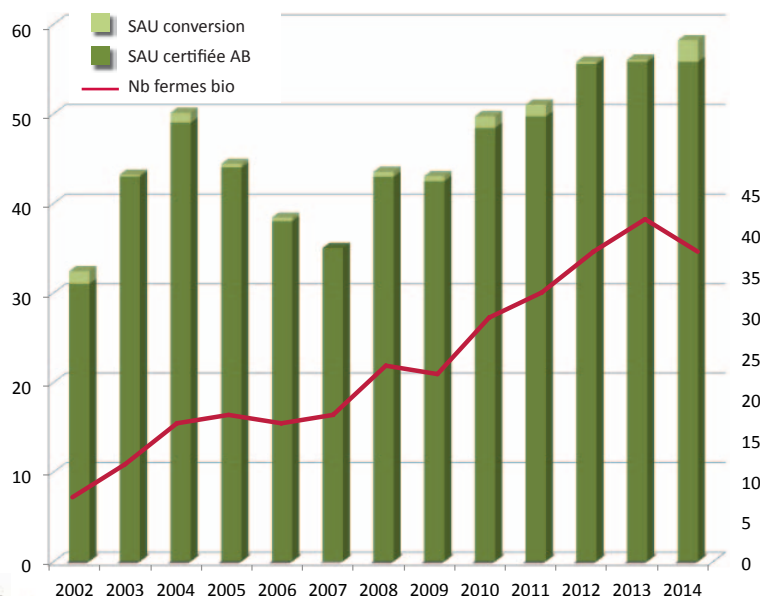
La production de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) bio concerne en Bourgogne 38 exploitations en 2014 soit une diminution de 9,5% depuis 2013. Celle-ci est consécutive aux arrêts qui n'ont pas été compensés par les nouvelles installations.

La production de PPAM est l'activité principale pour 30 exploitations.

7 producteurs cultivent chacun plus de 2 ha.

La grande majorité des exploitations ont une surface de moins de 1 ha. Les petites surfaces cultivées sur ces exploitations sont souvent complétées par une activité de cueillette de plantes sauvages.

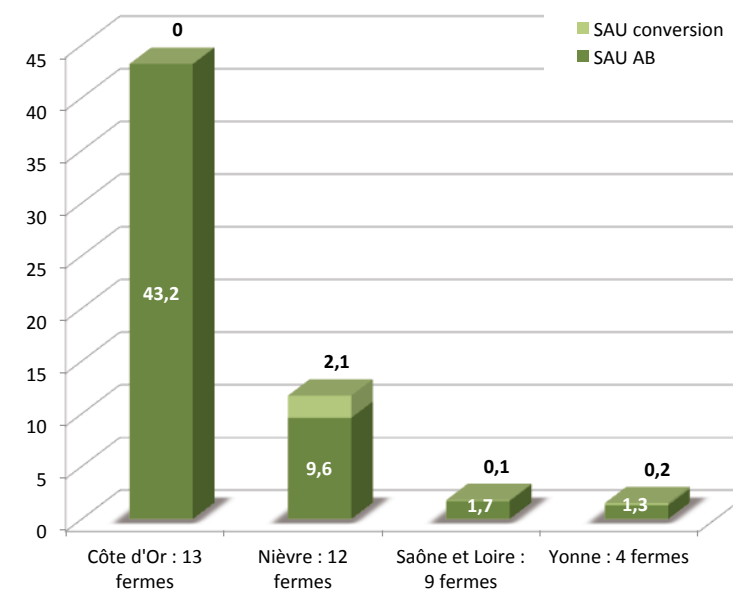
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Chiffres clés

- **38 fermes produisent des PPAM bio en 2014**
- **56 ha en PPAM bio** (certifiés et conversion)
- **16 nouveaux installés**
- **10 arrêts**
- **Evolution 2013-2014 :**
Surfaces bio : **stable**
Nombre de fermes bio : **- 9,5%**

Répartition des fermes et des surfaces en PPAM bio par département



Les PPAM sont le plus souvent transformées en tisanes, pestos, aromates ou utilisées pour la fabrication de produits cosmétiques qui sont commercialisés en vente directe (marchés, foires, salons, ...) ou en demi-gros à des magasins bio.

La vente en gros à des coopératives est également pratiquée par des exploitations pouvant produire des volumes plus importants.

Arboriculture

La production de fruits biologiques (arboriculture et petits fruits) en activité principale concerne 28 fermes en Bourgogne.

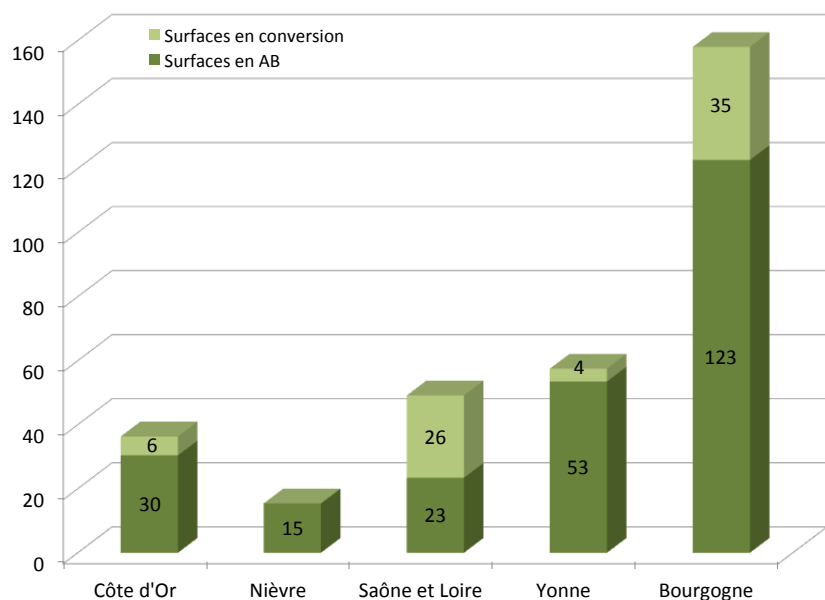
On a enregistré en 2014 deux nouvelles conversions contre un arrêt d'activité (départ en retraite).

La totalité des surfaces cultivées en arboriculture et petits fruits fin 2014 s'élève à 158 ha (activités principales et secondaires) contre 157 ha en 2013. Si on compense les arrêts d'activité, le secteur a du mal à avoir une dynamique permettant une augmentation des surfaces qui répondrait aux besoins des consommateurs.

La production de fruits se fait pour les deux tiers sur Yonne et la Saône et Loire, la Nièvre étant en retrait représentant 10 % des surfaces.



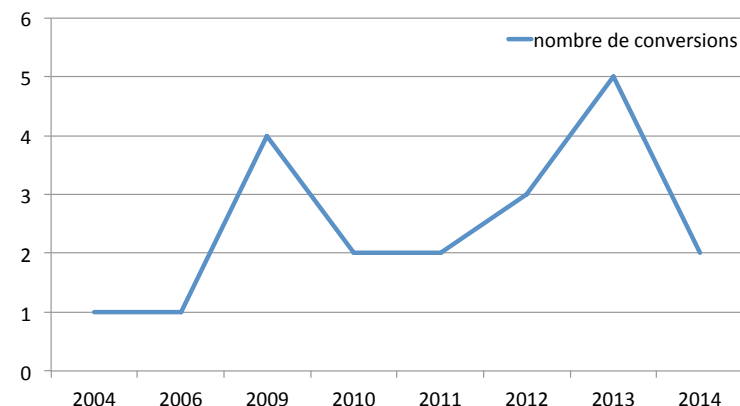
Surfaces en AB et conversion arboriculture et petits fruits en Bourgogne



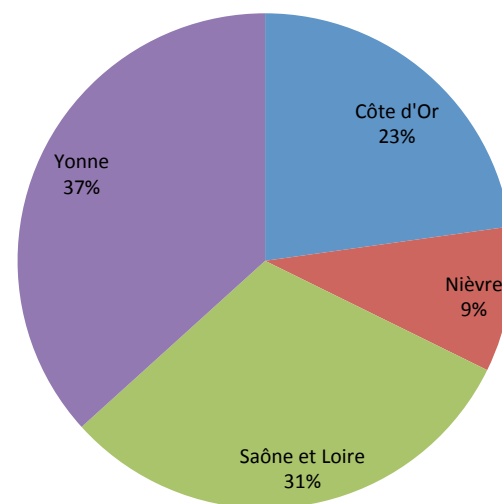
Chiffres clés

- **28 fermes** produisent des fruits bio en activité principale
- **158 ha** en production fruitière bio
- **Evolution 2013-2014 :**
Surfaces bio arboriculture : **+ 0,5%**
Nombre de fermes bio arbo. : **+ 3%**

Nombre de conversions annuelles en arboriculture en Bourgogne (activité principale)



Répartition des fermes en arboriculture bio par département



Commercialisation

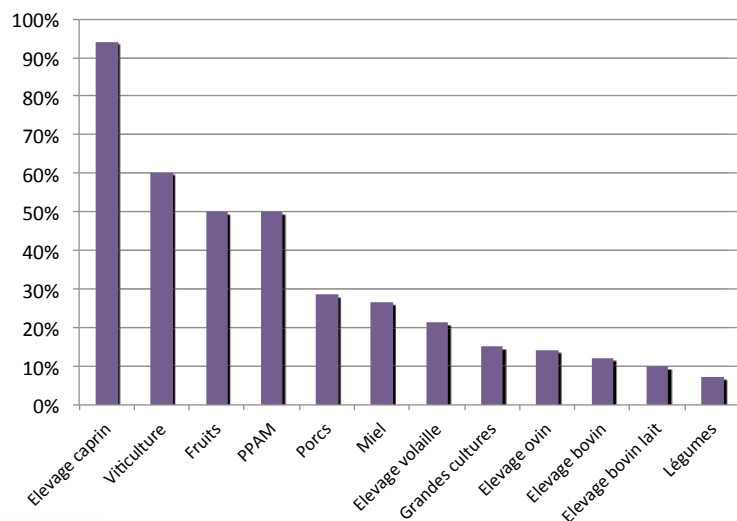
La transformation à la ferme

En 2014, 33% des fermes bio ont une activité de transformation à la ferme (elles n'étaient que 23% en 2011). En particulier, tous les élevages caprins transforment à la ferme le lait en fromages.

La Bourgogne manque encore de transformateurs bio de grande envergure, pour alimenter les marchés plus importants comme ceux de la restauration collective. Des outils de transformation de plus petite taille font également défaut comme la conserverie, la boulangerie, ou la boucherie.

Les producteurs bio réfléchissent depuis plusieurs années à des projets d'atelier de transformation collectifs et/ou de proximité, mais pour le moment aucun de ces projets n'a pu voir le jour. Des démarches sont en cours en 2014 autour d'un atelier de découpe collectif ou d'un atelier de transformation de légumes.

Part de la transformation en fonction des filières



Environ 2 millions d'€/an :
c'est le chiffre d'affaires
réalisé dans les AMAP,
uniquement pour les
paniers de légumes bio.

Plus de 2 500 paniers
de légumes distribués
toutes les semaines
aux consommateurs
bourguignons

Les AMAP, un contrat solidaire

Une AMAP, association pour le maintien d'une agriculture paysanne, repose sur un partenariat de proximité entre des consommateurs et des producteurs locaux. Les producteurs et les amapiens passent un contrat solidaire, avec un double engagement :

- Engagement financier des consommateurs, qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie ;
- Partage de récolte pour le producteur qui s'engage à fournir des produits en quantité et qualité attendus.

Les AMAP en Bourgogne

En 2014, on compte **64 AMAP** en Bourgogne.

Bien que l'engouement pour les AMAP ait été très marqué ces dernières années, on constate un ralentissement récent de création d'AMAP et une perte de vitesse des AMAP existantes (baisse du nombre d'adhérents).

Malgré ce ralentissement, le développement des AMAP en Bourgogne est encore possible. Certaines continuent de voir le jour : une nouvelle fin 2014, et une en cours de création. Pour perdurer et s'accroître, les AMAP ont besoin de communiquer de façon plus efficace et homogène, de se coordonner et d'essaimer ce système alternatif de consommation.



Le réseau des structures d'accompagnement de la bio en Bourgogne

Réseau **BIO** de Bourgogne



Les Groupements d'Agriculteurs Biologiques (GAB), défendent les intérêts des adhérents, organisent des actions de développement et placent l'agriculture biologique au cœur des démarches de développement durable. Ils sont regroupés en une confédération régionale (CGAB), actrice du réseau national (FNAB).



Le SEDARB (Service d'EcoDéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne), association loi 1901, est chargé d'apporter des conseils techniques aux producteurs et d'animer le développement de l'agriculture biologique en Bourgogne. Les adhérents du SEDARB sont des producteurs bio, les structures coopératives biologiques de Bourgogne (la COCEBI, Les Eleveurs Bio de Bourgogne), des structures mixtes (Dijon Céréales) et des structures de développement de l'agriculture (Chambres, ...).



BioBourgogne : Un identifiant pour les fermes 100% bio.
Le Logo et l'appellation «BioBourgogne» sont propriété du réseau régional qui en concède l'utilisation à tout producteur bourguignon adhérent au GAB et dont la ferme est 100 % bio.

Plus d'infos sur le Portail de la Bio en Bourgogne :

www.biobourgogne.fr





Nous contacter :

19, avenue Pierre Larousse - BP 382
89006 AUXERRE Cedex
03 86 72 92 20
sedarb@sedarb.org
www.biobourgogne.fr

Avec le soutien de :

